



Football/Championnat national

Le derby Diabiles Noirs – Étoile du Congo délocalisé à Kinkala



Diabiles Noirs



Étoile du Congo

Annoncé précédemment au stade Éboué de Brazzaville, le duel entre les deux clubs les plus populaires de la capitale congolaise va se jouer à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, ce samedi 4 avril. La Fédération congolaise de

football a choisi de déplacer la rencontre à Kinkala, du fait de l'exiguïté et des dispositions sécuritaires presque inexistantes dans l'enceinte sportive de Poto-Poto.

Face aux Stelliens, leaders actuels du championnat, les

Diablotins n'auront pas une partie facile quand bien même ils joueraient à Kinkala, leur fief, devant un public acquis d'emblée à leur cause.

Page 16

DIALOGUE POLITIQUE

L'opposition fait monter la pression



Les membres du Collectif des partis de l'opposition

Le collectif des partis de l'opposition signataires de la déclaration

du 17 août 2012 fait monter la pression dans la perspective de l'élection présidentielle de 2016 et exige du chef de l'État la convocation, « dans les meilleurs délais », du dialogue national inclusif. Lors d'une conférence de presse co-animée jeudi par ses principaux leaders, le collectif a réitéré sa demande de voir cette ren-

contre débattre essentiellement de la gouvernance électorale. « *Le Dialogue est incontournable parce que depuis 2002, aucune élection n'a pu être transparente dans ce pays* », estime ce collectif pour qui seuls le dialogue et la concertation conduiront au consensus national.

Page 2

SANTÉ PUBLIQUE

Pointe-Noire se dote d'un entrepôt de médicaments

Fin la dépendance vis-à-vis de Brazzaville, la capitale économique peut désormais assurer ses approvisionnements et la conservation des médicaments grâce un entrepôt construit avec l'aide de l'Union européenne. Placé dans l'enceinte de la Direction départementale de la Santé et de la population, le nouvel édifice aux normes internationales a coûté plus de 200 millions FCFA pour sa construction et son équipement en matériel. Page 3

CENTRAFRIQUE

La rencontre pour la paix et la réconciliation fixée au 27 avril

Deux mois après les consultations populaires menées à Bangui et dans les seize préfectures du pays, la Commission préparatoire du forum inter-Centrafricains pour la recherche de la paix et la réconciliation nationale a rendu publique la date de la tenue de ce rendez-vous tant attendu. Prévu du 27 avril au 2 mai dans la capitale centrafricaine, ce forum auquel prendront part toutes les sensibilités nationales, y compris les protagonistes de la crise (Anti balakas et ex-séléka) vise à refaire l'unité des filles et fils de ce pays pour un retour véritable à l'ordre constitutionnel.

Deuxième phase d'un processus de réconciliation enclenché à Brazzaville où un premier accord avait été signé par toutes les sensibilités, des pourparlers de Bangui sont attendus des signaux forts en vue de l'organisation des élections appelées à mettre un terme à la longue période de transition. Page 10

ÉDITORIAL

Société civile

Page 2

ÉDITORIAL

Société civile

Plus les discussions informelles sur la réforme de la gouvernance publique avancent, plus la société civile semble décidée à s'impliquer dans le débat. En témoignent les remarques qui nous parviennent à ce propos sous des formes diverses et qui énoncent des vérités simples mais essentielles que les acteurs de la future concertation nationale feraient bien d'intégrer dès à présent dans leur raisonnement.

En voici une, formulée par une personnalité dont nous respecterons l'anonymat, mais qui reflète sans doute l'opinion d'un grand nombre de citoyens congolais :

« L'euphorie qui entoure le débat politique, aujourd'hui, au Congo, nécessite une démarche intellectuelle rigoureuse. Il ne s'agit pas seulement de la culture approfondie et de l'interprétation des lois fondamentales congolaises depuis l'indépendance. Il s'agit également de ramener les différents partis composant le macrocosme politique congolais à la bonne lecture et à l'application des textes qui régissent leur organisation interne et leur fonctionnement... Cet ensemble de règles se compose de deux parties essentielles : (1) La partie démocratique du fonctionnement du parti : élections de tous les organes dirigeants, de la base au sommet, obligation de comptes rendus périodiques de gestion devant les militants ; (2) La partie centraliste : discipline rigoureuse (interdiction de fractions) au sein du parti et subordination, obligation stricte pour les organismes inférieurs d'appliquer les décisions des organismes supérieurs ».

Si l'on veut résumer ce jugement en quelques mots on dira qu'avant de donner des leçons aux dirigeants de notre pays sur la gouvernance, les partis politiques feraient bien de s'imposer à eux-mêmes les règles qu'impose le respect de la démocratie. En obligeant notamment ceux qui prétendent les diriger, qui n'ont le plus souvent aucune assise populaire et qui néanmoins ne cessent de donner des leçons aux dirigeants de notre pays à prouver leur propre légitimité.

Le temps est sans doute venu pour les donneurs de leçons de balayer enfin devant leur porte.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE ÉLECTORALE

L'opposition réitère son appel à la tenue d'un dialogue national inclusif

À la faveur d'une conférence de presse qu'il a animée le 02 avril à Brazzaville, le collectif des partis de l'opposition congolaise, signataire de la déclaration du 17 août 2012, a réitéré son appel au président de la République sur la convocation, dans les meilleurs délais, du dialogue national inclusif qui débattrait uniquement des questions de gouvernance électorale.

« Le dialogue est incontournable parce que depuis 2002, aucune élection transparente n'a eu lieu dans ce pays », a fait savoir ce collectif, expliquant que seuls le dialogue et la concertation conduiront au consensus national. Il a par ailleurs dit avoir pris acte du refus délibéré du chef de l'État de répondre à son appel au dialogue au regard de la date butoir fixée au 31 mars dernier. À propos du changement de la Constitution du 20 Janvier 2002, ces partis estiment que ce débat n'a pas lieu d'être. D'après ce collectif, il ne s'agit là que de pure

diversion. Pour les responsables de l'opposition, la question de la constitution ne concerne plus le chef de l'État au motif qu'il est arrivé à la fin de son deuxième et dernier mandat. « Il n'en a ni le pouvoir, ni les prérogatives », déclarent-ils. Les réformes institutionnelles ne concerneraient nullement le président de la République d'autant que l'article 2 du code civil congolais indique que la loi ne dispose que pour l'avenir et qu'elle n'a pas d'effet rétroactif. En d'autres termes, ajoutent-ils, le président de la République

n'est concerné ni par une quelconque révision constitutionnelle, ni par un quelconque changement de constitution. L'opposition a dit son regret de constater que le pouvoir n'accorde pas la moindre importance à l'épineuse question de la gouvernance électorale au Congo dont l'une des plus grandes caractéristiques demeure les forts et progressifs taux d'abstention de la part des électeurs lors des élections organisées dans le pays depuis 2002. Enfin, sur l'alternance démocratique en 2016, dernier aspect abordé au cours de cette rencontre, le collectif a rappelé que le Congo a besoin non seulement d'élections bien organisées, libres, transparentes mais aussi d'alternance démocratique.

Jean Jacques Koubemba

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Le CPR souhaite l'instauration d'un régime semi-présidentiel

Après avoir analysé l'évolution du débat politique actuel, le Club perspectives et réalités (CPR) que préside Aimé Hydevert Mouagny a plaidé, le 1er avril à Brazzaville, pour la consolidation de la démocratie avec l'instauration d'un régime semi-présidentiel qui, dit ce parti, serait le mieux adapté aux réalités actuelles.

Et d'ajouter que, pour un meilleur ordonnancement, il faut munir le Parlement de l'outil de la sanction, contrairement à son statut actuel. Il s'agit de donner la possibilité à tous les Congolais d'accéder à la magistrature suprême et, enfin, que les pouvoirs soient rigoureusement séparés entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire. « Toute modification conserve le régime

présidentiel alors que le changement nous apporte le régime semi-présidentiel qui sous-entend la séparation des pouvoirs. Nous, CPR, pensons que nous devons quitter le régime présidentiel issu de la Constitution actuelle où il y a juxtaposition des pouvoirs », a affirmé le président du CPR, avant d'argumenter : « Le changement urgent de régime créera ainsi des conditions pour le mieux vivre ensemble. Dans le régime semi-présidentiel, au-delà des élections législatives et présidentielles, il y a particulièrement la possibilité pour le Parlement de sanctionner le gouvernement, donnant ainsi un sens profond et citoyen aux élections législatives ». Observer les préceptes démocratiques est l'une des motivations ayant conduit ce parti politique à se

montrer en faveur du changement de la Constitution du 20 janvier 2002. « Un peuple a toujours le droit de recevoir, de réformer et de changer sa Constitution. Une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures. Une Constitution doit s'adapter au temps et à l'espace. Elle doit également évoluer et non constituer un frein au développement social, politique et économique d'une nation », a déclaré Aimé Hydevert Moigny. Suite aux prises de position des uns et des autres concernant le débat sur la Constitution du 20 janvier 2002, ce leader de parti, a condamné l'immoralité politique et l'incohérence dont font preuve certains acteurs politiques, avant de revenir sur les avantages et les limites de la loi fondamentale.

Josiane Mambou Loukoul

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoul
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille

Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05
532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

MARCHÉS PUBLICS

Des entrepreneurs en formation sur le montage des dossiers

Le but de la formation organisée du 2 au 11 avril par le Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (Prce), est d'inciter les chefs des Petites et moyennes entreprises (PME) et des Très petites entreprises (TPE), à comprendre les dossiers d'appel d'offre ainsi que la manière de soumissionner.

Une trentaine d'entrepreneurs de Brazzaville ainsi que de quelques départements du pays sont réunis depuis ce matin à la Chambre de commerce, de l'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville. Ils suivent une formation en montage des dossiers de soumission des offres aux marchés publics. Selon le consultant du Prce, Georges Bankaka, principal animateur de l'atelier, le but est d'emmener les participants à identifier, maîtriser tous les paramètres qui sont dans les dossiers d'appel d'offres afin qu'ils n'aient plus peur pour soumissionner dans les marchés publics.



Les participants suivant les enseignements ; crédit photo Adiac

« Nous avons quatre modules que nous allons exploiter pendant notre atelier : les modules transversaux qui vont parler plus du code des marchés pu-

blics ; les modules spécifiques sur les travaux, les marchés de fournitures, les marchés des services physiques, les marchés de prestations intellectuelles.

À la sortie d'ici, chaque participant sera capable de monter un dossier. À l'issue de la formation, des attestations de participations seront remises aux participants », a expliqué le formateur, rappelant le séminaire de Brazzaville intervenant après celui de Pointe-Noire. Pour les organisateurs, l'entreprise est à la fois consommatrice et productrice. Elle doit être un moteur de l'activité réelle ; créer des emplois et des besoins et participer à la capacité d'innovation du pays. Dans le contexte actuel, une entreprise doit contribuer à l'effort de la reconstruction du pays à travers l'impôt ; consommer la matière première dont elle a besoin ; produire du capital qui sera réinjecté en immobilisation ou en action.

La journée inaugurale a été

marquée par des échanges fructueux entre les participants et le formateur. Ils ont porté, entre autres, sur les mauvaises pratiques observées dans l'attribution des marchés publics, l'imposition de certaines sommes non reconnues par le code des marchés publics. Engageant la responsabilité des chefs d'entreprises dans l'exécution de certains marchés, les participants ont dénoncé, dans leurs échanges, le comportement de certains contrôleurs qui laissent circuler des produits de mauvaise qualité sur le marché. À l'image certains matériaux de construction produits sur place ainsi que d'autres qui ne seraient pas de bonne qualité. Mais, les pouvoirs publics leur ont délivré des autorisations de vente.

Parfait Wilfried Douniama

ENTREPRENEURIAT

Quatre start-up choisies par Silicon Congo bénéficieront d'un programme d'accélération

Le programme Silicon Congo que réalise la Fondation BantuHub a dévoilé le 1er avril, à son siège à Brazzaville, les quatre start-up retenues après un appel à candidature, pour bénéficier d'un programme dit « d'accélération » en vue de leur mutation en véritable entreprise dans le secteur des TIC.

La cérémonie de présentation des start-up a ainsi coïncidé avec la rentrée de cette première promotion pour une période de neuf mois. Retenues par le Comité de sélection composé de Véronique Mankou, Kriss Brochec, Guy Tiburce Miampika, respectivement président de la Fondation BantuHub, directrice générale de Congo Web Agency et coordinateur de Silicon Congo, ces quatre start-up ont porté des projets innovants et opportunistes. Ces projets ont été choisis par le jury sur 54 dossiers reçus du 16 février au 16 mars 2015.

Le programme Silicon qui s'exécute dans le cadre de l'Initiative Tech25 lancé par la Fondation BantuHub pour faire du Congo une terre de technologie d'ici à 2025, vise à accélérer le développement des start-up. Quatre sont choisies par trimestre pour une formation de neuf mois à travers un programme qui comprend le mentorat, le coaching personnalisé et de groupe, une formation accélérée à l'entrepreneuriat, un soutien technique, le marketing et d'autres services offerts aux entrepreneurs sélectionnés.

Les Start-up sélectionnées

Le premier projet présenté s'appelle « Tinda ». Porté par Laud Obami, la start-up vise, à travers une application web, le mobile Banking, la facilitation des transactions bancaires, le transfert d'argent dans le territoire congolais et dans la sous-région et le commerce au Congo. Assuré lors de la présentation, Laud a indiqué qu'il s'agit d'apporter une solution à la problématique de mobilité des transactions financières à l'heure où « le téléphone gère l'essentiel de nos activités ».

Le second projet, réalisé par Eir-

de business et de pitch sessions pour convaincre les investisseurs. En plus, à chaque projet, Silicon Congo a attribué un mentor ayant une grande expérience dans la conduite d'une



Guy Tiburce Miampika, Kriss Brochec et Véronique Mankou

melan Rameil Bibila et qui porte le nom de « Bakelasi », s'inscrit dans l'encadrement des élèves en ligne en offrant des cours et devoirs. Le projet comporte également une bibliothèque numérique. Son initiateur a souligné que des partenariats avec des établissements scolaires seront noués afin d'aider les élèves et les professeurs à trouver un contenu riche au programme.

« 242tech » est le nom du troisième projet retenu par Silicon Congo et soutenu par Estime Aurvic Chabane Sandza-Khouthy. Il s'agit d'un portail d'informations sur les technologies et un autre de veille informationnelle. L'objectif est d'accompagner le développement de l'économie numérique au Congo en se positionnant comme un relais stratégique. Intervenant le dernier, Kenan Jerred Mfoundou a défendu son projet « Litoyi » destiné à promouvoir la musique congolaise des deux rives grâce à une numérisation et une écoute en ligne en mode streaming. Le projet redonnera vie à des œuvres nouvelles et disparues et aidera les artistes à se faire connaître au-delà des frontières.

Les quatre initiatives vont bénéficier d'un espace de travail avec connexion Internet ; d'une légalisation administrative de la start-up ; d'un coaching

entreprise. Mentor du projet « Bakelasi », Remy Bobiba, secrétaire général de la Chambre de Commerce de Brazzaville, a salué l'initiative. « Je suis très heureux de participer en tant que secrétaire général de la Chambre de Commerce de Brazzaville à cette initiative de BantuHub. Dans nos attributions, nous avons pour mission d'encourager l'entrepreneuriat. Je félicite Véronique Mankou car il est rare de voir de nos jours, un jeune qui réussit dans un domaine et qui a le courage d'inciter d'autres jeunes à s'investir dans le même domaine que lui », a-t-il souligné.

Pour l'accompagnement d'autres projets, on peut noter des mentors comme Loïc Mackosso, associé gérant d'Aries Investment, Jean Bruno Pissa, directeur général Aitech-Congo et, bien entendu, Kriss Brochec qui interviendra également dans la formation. « Nous invitons les personnes qui ont soumis des dossiers précédemment et qui n'ont pas été retenus lors de cette rentrée, à resoumettre leurs dossiers. Je précise que nous recherchons des projets innovants et non des fac-similés. Il s'agit des projets à forte valeur ajoutée », a-t-elle conclu.

Quentin Loubou

CONGO-UNION EUROPÉENNE

Inauguration de l'entrepôt de médicament de Pointe-Noire

Érigés dans l'enceinte de la direction départementale de la santé et de la population du Kouilou, l'entrepôt de médicament de Pointe-Noire et le siège du bureau du comité de gestion des approvisionnements en produit de santé essentiel ont été inaugurés le 1er avril.

La partie congolaise a été représentée par le conseiller en médicament du ministre de la Santé et de la population, Jean Pierre Mossessabeka et la partie européenne par le chef de section, Martin Alewijnse.

Fruit de la coopération Union européenne-gouvernement congolais, l'entrepôt de médicament de Pointe-Noire va désormais combler les attentes des Congolais en général et des Ponténégrins en particulier. Sur ce plan, Pointe-Noire est resté longtemps dépendante de Brazzaville par où devaient nécessairement transiter les médicaments qui lui sont destinés et ceci, faute de magasin de stockage répondant aux normes internationales. Même les médicaments qui arrivaient par le port autonome partaient d'abord à Brazzaville qui en faisait la distribution par rapport à la demande.

« L'inauguration de l'entrepôt et du bureau de comité de gestion des approvisionnements en produit de santé essentiels (CGAPS) de Pointe-Noire nous remplit de joie. Il s'inscrit dans le cadre des priorités énoncées par le ministre de la Santé et de la population lors des échanges de vœux avec le personnel dudit ministère car, pendant des années, la conservation des médicaments n'était pas dans les normes internationales. Aujourd'hui, cette difficulté est derrière nous et ce magasin répond aux standards internationaux », a indiqué le coordinateur de CGAPS, Jean Bruno Mokoko, qui a promis en faire bon usage après la réception des clés des mains du représentant du ministre.

Cet entrepôt a une importance capitale dans le dispositif de la distribution du médicament. Il est destiné à stocker les médicaments de la partie sud du pays et celui du transit pour Brazzaville (partie Nord et le Pool). « Il nous revient en tant qu'instrument technique du ministère de la Santé d'exécuter les orientations de notre ministre de tutelle dans l'achat, le stockage et la distribution sur toute l'étendue du territoire national ». Jean Bruno Mokoko a en outre souligné d'autres problèmes encore pendants : le défaut de la chaîne de froid, la nécessité de réhabiliter des entrepôts de Brazzaville pour une bonne conservation du médicament, l'assainissement de leur cours et le matériel de manutention.

L'entrepôt de Pointe-Noire est doté de deux grands frigos pour la conservation des vaccins et d'un groupe électrogène qui assurera le relais en cas de coupure d'électricité. Actuellement, quelques médicaments y sont déjà stockés en attendant d'autres arrivages et leur distribution dans les hôpitaux demandeurs. Il s'agit entre autres des kits pour la gratuité de césarienne, les ARV, l'alcool, les glucosés dont le coup dans l'entrepôt est à moins de 600F CFA.

« Ce projet était pour nous d'une grande importance vu la nécessité du médicament et toutes nos préoccupations ont été prises en compte. Cela montre que l'Union européenne peut travailler ensemble avec le Congo et faire les bons résultats », a déclaré Martin Alewijnse, le représentant de l'Union européenne. Jean-Pierre Mossessabeka a, au nom du ministre de la Santé remercié l'Union européenne pour la construction du siège et la réhabilitation de l'entrepôt.

Les travaux de construction et de réhabilitation ont été réalisés par l'Entreprise des travaux d'aménagement et de construction (ETRAA) pour un montant d'environ 187 millions de francs CFA et 34 millions en matériel.

Charlem Léa Legnoki



Recherche pour son client, important groupe mondial,
leader dans la logistique et le transport,
3 cadres à potentiel,
(postes basés à Pointe Noire,
+ déplacements possibles dans les entités du groupe au Congo)

1) Contrôleur de gestion

Au sein de la direction financière, rattaché au DAF Adjoint, vous assistez l'adjoint du responsable de service CDG dans les tâches suivantes :

- Travaux de clôture et arrêtés comptables en lien avec les équipes comptables,
- Contribuer à la production et diffusion des reporting Siège suivant les deadlines définies
- Réaliser des études spécifiques métiers : proposer des actions pour optimiser et réduire les coûts du métier.
- Elaborer et diffuser des tableaux de bord mensuels d'analyse et pilotage des métiers de l'entreprise
- Contrôler le budget, analyser les écarts et mettre en place les actions correctrices
- Demandes et Suivi des investissements et Analyse de leur rentabilité
- Réalisation d'analyses ponctuelles demandées par la Direction générale ou le Siège à Paris

Congolais de République du Congo, titulaire d'un bac+3 ou équivalent en Contrôle Gestion/Audit/Comptabilité, avec une expérience de 3 ans minimum en cabinet d'audit ou en contrôle de gestion. Vous êtes rigoureux, réactif & dynamique. Vous aimez travailler en équipe et vous saurez vous identifier aux valeurs de notre groupe.

La maîtrise de l'anglais sera un atout complémentaire.
Vous devez démontrer de la parfaite maîtrise d'Excel (fonctions avancées, tableaux croisés dynamiques...)

Réf : CGCF/032015/ABL/KACC

2) Auditeur interne

Au sein de la Direction financière, sous la responsabilité de l'Auditeur Régional, vous devrez, pour toutes les entités du groupe au Congo, assurer les missions suivantes :

- Etablir un examen des comptes de chaque entité, visant à vérifier leur sincérité, leur régularité et leur aptitude à refléter une image fidèle,
- Evaluer les risques inhérents à l'entité auditée, en tenant compte de son environnement sectoriel, juridique et concurrentiel,
- Proposer des recommandations de gestion et d'optimisation auprès de la direction.

Congolais de République du Congo, titulaire d'un bac+5 ou équivalent (Sciences juridiques et financières, Techniques comptables et financières), avec une première expérience dans le domaine, vous êtes travailleur, rigoureux, observateur et curieux. Vous avez le sens de l'écoute et de l'adaptation, associé à un esprit d'analyse et de synthèse, ainsi que d'excellentes capacités rédactionnelles.

La maîtrise de l'anglais sera un atout complémentaire.
Vous devez démontrer de la parfaite maîtrise d'Excel

Réf : AIF/032015/ABL/KACC

3) Responsable Développement des compétences

Force de proposition, sous la responsabilité du DRHet en lien avec la Direction Générale, vous assurez le développement des Ressources Humaines, en respectant la stratégie et les orientations du groupe. Vos principales activités seront de :

- Conseiller la direction et l'assister en matière de développement RH
 - o Mettre en place et optimiser les outils de développement RH
 - o Identifier les besoins de la direction et des opérationnels en matière RH
- Contribuer à la définition et la mise en œuvre de la politique RH des entités du groupe au Congo :
 - o Décliner les orientations de la politique RH en plan de formation,
 - o Recueillir les besoins de formation auprès des opérationnels,
 - o Intégrer les besoins identifiés au plan de formation,
 - o Elaborer le plan de formation, en fonction des orientations de la direction et des priorités du groupe
 - o Assurer la mise en œuvre du plan de formation
 - o Diligenter les enquêtes de satisfaction sur les sessions de formations, et en consolider les réponses,
 - o Consolider le retour d'expérience annuel suite à la mise en œuvre du plan de formation
- Organiser et optimiser les entretiens d'évaluations annuels
 - o Sensibiliser les managers aux outils d'évaluation annuelle individuelle,
 - o Assurer la consolidation des données d'évaluations annuelles des salariés,
- Mettre en œuvre des outils de valorisation des compétences pour la gestion des carrières et le développement des compétences (internes/externes),

A 30/35 ans, vous êtes Congolais de République du Congo (Congo Brazzaville), riche de 5 ans d'expérience ou jeune diplômé, vous souhaitez vous investir dans un poste à responsabilités. De formation supérieure en Management des Ressources Humaines / droit du travail (Bac +5) ou généraliste d'une Ecole Supérieure de Commerce, vous saurez apporter votre valeur ajoutée dans un groupe en fort développement, et vous impliquer dans un groupe afin de développer par vous même des opportunités de carrière.

Charismatique, ouvert, rigoureux, vous avez le sens des responsabilités et du travail en équipe. Votre empathie vous rend adaptable et doué en négociation, pour construire des relations de confiance avec tous les interlocuteurs des Ressources humaines.
Démontrant une grande capacité de travail et de synthèse, vous savez rendre compte et vous impliquer afin de renforcer et développer les compétences des salariés de votre entreprise.

Réf : RDCRH/2015-03 / ABL/KACC

Vous vous reconnaissez dans un de ces profils ?

**Contactez nous, *uniquement par mail*,
en précisant la référence du poste recherché,
à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 5 avril 2015**

**Nous attendons votre cv et votre lettre de motivation
(+ copie du dernier diplôme en pdf).**

NB : les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail seront automatiquement écartées du processus

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Je ne peux pas léguer aux générations futures un pays occupé par des rebelles »

Idriss Déby Itno, président du Tchad, Jeune Afrique N°2525 du 31 mai au 6 juin 2012

« Je pense qu'il faut avoir le sens de la mesure pour gouverner. La mesure est une discipline, pas une facilité. »

Alain Juppé, maire de Bordeaux, ancien Premier ministre, candidat à l'élection présidentielle de 2017 (France), La Tribune, 02 avril 2015

« D'une façon ou d'une autre, aussi bien la démocratie que la politique en général aurait besoin de souffles nouveaux dans ce monde à la fois local et global. »

Michel Ange Kambire Somda, Professeur agrégé en Sciences Politiques, Universitas Pabo de Olavide (Séville), Le Faso.net, 29 mars 2015

« Ce qui est important pour une démocratie, c'est de bien asseoir les contre-pouvoirs. »

Soumaila Cissé, Mali, président de l'Union pour la République et la démocratie (URD), candidat malheureux à la présidentielle de 2013, désormais le chef de l'opposition, RFI, 31 mars 2015

« Dans la hiérarchie des valeurs politiques de notre temps, la souveraineté populaire fait bien pâle figure »

Razmig Keucheyan, Maître de conférences en sociologie à l'université Paris-Sorbonne (Paris-IV), Le Monde diplomatique, avril 2015.

À LOUER

Nous faisons louer un dépôt de 27m de longueur sur 9.50m de large avec 7m de hauteur au centre ville.
Adresse : avenue des manguiers à côté de la chambre froide Jhony (Beach)
Contacts : 06 621 88 88 / 06 912 82 82

PROMOTION DE LA FEMME

Le système des Nations unies s'engage à appuyer le Congo à relever certains défis

Une délégation des représentants et délégués de plusieurs agences du système des Nations unies accréditées au Congo, conduite par la représentante du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), Barbara Laurenceau, a échangé le 30 mars avec la ministre de la Promotion de la femme, Catherine Embondza Lipiti.

Quelques heures avant la fin du mois de mars dédié à la femme, les agences du système des Nations unies sont allées dire à la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme que les questions de femmes doivent rester chaque jour devant les priorités nationales. « Les femmes, les filles du Congo se battent chaque jour aux côtés de la ministre pour une vie meilleure. Nous, système des Nations unies présent au Congo (Unicef, PAM, Pnud, OMS, Unesco et Fnuap, voulions témoigner à la ministre de notre engagement pour accompagner toujours mieux le Congo pour que la vie des femmes et des filles s'améliorent chaque jour », a expliqué Barbara Laurenceau à la presse.

Saluant la bravoure des Congolaises, elle a rappelé que des défis énormes restaient encore à relever en matière d'alphabétisation, des violences basées sur le genre, d'accès économique, de droit de revendication à la participation politique de la femme. « La ministre est très efficace, mais toute seule, elle ne peut pas tout faire, donc nous avons voulu discuter avec elle des voies et moyens pour travailler bien cette année pour qu'en mars 2016, nous puissions bien dire tous ensemble qu'un nouveau pas a été franchi par rapport à tout ce qui avait été fait et que nous sommes toujours plus loin dans la lutte pour le respect des droits des femmes et des filles au Congo », a poursuivi la re-

présentant du Fnuap au Congo. Selon elle, le principal défi est de passer à la pratique et d'identifier les sujets sur lesquels les deux parties doivent converger leurs efforts pour une action dont les résultats seront mesurables d'ici à la fin de l'année. Elle a, par ailleurs, rappelé que chacune des agences du système des Nations unies

Bulman, a été reçu en audience le lendemain par Catherine Embondza Lipiti. Le représentant de cette agence onusienne est allé murir ses réflexions avec la ministre de la Promotion de la femme. « Le ministère peut attendre de nous, c'est que nous allons continuer à nous battre pour la situation de la femme. Nous allons chercher avec le



Les deux parties pendant la séance de travail

se déployaient avec des interventions différentes à travers le territoire congolais dans des domaines de la santé, de l'éducation, et de la gouvernance. Barbara Laurenceau s'est enfin félicité de l'activisme de la ministre de la Promotion de la femme qui a mené de nombreuses études sur différents sujets. Il s'agit notamment sur les grossesses précoces, les veuves, l'accès à la production rurale, l'éducation, la formation professionnelle. La Conférence de Beijing a, d'après elle, posé des jalons pour la promotion des valeurs des droits des femmes au Congo vingt ans après.

Le PAM entend se battre pour la situation de la femme congolaise

Présent à la rencontre du 30 mars avec ses collègues du système des Nations unies, le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM), David

gouvernement des solutions pour combattre la faim dans le pays, cela va forcément impliquer les femmes parce que les enfants qui n'ont pas assez à manger, nous allons les atteindre », a-t-il expliqué.

Il a également rappelé les différents programmes que le PAM mène au Congo, notamment les cantines scolaires, le filet de sécurité alimentaire, des projets dont la femme est au centre. « Comme nous travaillons dans le domaine de l'alimentation, la femme est incontournable. Nous sommes dans la phase de l'élimination de la faim dans le monde et en Afrique, l'Union africaine a adopté l'horizon 2025 pour l'élimination de la faim. Comment nous pouvons atteindre cet objectif si nous n'écoutons pas les femmes qui sont les premières productrices des produits agricoles, qui s'occupent du foyer », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes	3 jours	7 au 9 avril 2015
Gestion des Partenariats Public-Privé (PPP) : outils et pratiques	5 jours	13 au 17 avril 2015
Pratiquer l'audit qualité des fournisseurs	4 jours	20 au 24 avril 2015
La réglementation nationale et internationale des transports	4 jours	28 au 30 avril 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

METATOUT

PREFABS

Qualité et Développement Durable !

N'hésitez pas à visiter notre Show-Room !



Bâtiments préfabriqués - Conteneurs de vie - Bâtiments en acier léger galvanisé
 Bâtiments en acier structural - Logements pratiques prêts à l'emploi - Stations Services
 Bâtiments écologiques - Bâtiments à systèmes modulaires
 Hangars - Cabines Mobilier urbain - Sanitaires

Pointe-Noire / République du Congo - Centre Ville - Avenue de Kinkambo (en diagonale de Servtec) - Tel : 06 9999 666 - 06 947 22 22



NÉCROLOGIE



Le Groupe NSIA, la direction générale de NSIA Assurances et NSIA Vie Assurances au Congo ainsi que tout son personnel, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de Davy Fiacre Ofoulou, responsable informatique des deux filiales, survenu le jeudi 26 mars 2015 à Brazzaville.

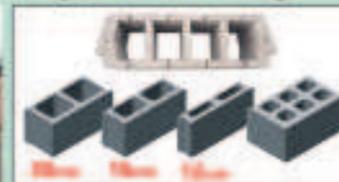
La veillée mortuaire se tient au numéro 16 de l'Avenue des fermiers (Arrêt Molokai), Nkombo.

La levée de corps aura lieu le vendredi 03 Avril à 9H00 à la morgue municipale de Brazzaville, suivie de l'absoute à son domicile et de l'enterrement à 14 H 00 au cimetière Bouka.



CHINA JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION CO., LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine.
 Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées.
 La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité ; de sable de concassage (sable rouge), de ciment et de gravier.



Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

- Brique de 130 400 CFA
- Brique de 150 480 CFA
- Brique de 200 600 CFA
- Sable Rouge 20m³ 140.000 CFA
- Gravier 20m³ 180.000 CFA
- Gravier 30m³ 250.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport

SB : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)

Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Adresse : Brazzaville, Kinshasa sur la route nationale N° 1 carrefour des Emissaires dans la zone industrielle.

Contact : (+242) **06 690 7119** **06 655 1111**
06 985 5060 **06 919 8888**

ÉDUCATION

Les étudiants se recyclent sur les concepts marketing et logistique

Un séminaire international sur la synchronisation des métiers marketing et logistique s'est clôturé, le 27 mars à Brazzaville, au bénéfice des étudiants et des travailleurs d'entreprises publiques ainsi que privées.

Initié par le cabinet Guelem-Consulting, l'objectif de la rencontre consiste à vulgariser, auprès des étudiants, des entrepreneurs et des personnes curieuses, les méthodes d'applications et les nouveaux concepts sur le marketing et logistique.

« Nous sommes réunis ici dans le cadre de la deuxième édition du séminaire international axé sur le concept marklog. (...) En d'autres termes l'élaboration des stratégies nouvelles et leurs applications efficace tout en analysant les résultats obtenus », a signifié Fred Boris Ngandzadi, responsable du cabinet Guelem-Consulting.

Les nouveaux concepts sur la négociation commerciale, la recherche des fournisseurs, la validation des bons d'achats, l'hygiène sécurité et environnement ont été, entre autres, les thématiques discutées à la faveur de cet atelier.

« Au 21^e siècle, il y a un autre aperçu du marketing et de la logistique. Il faut des entreprises commerciales qui adoptent de nouvelles stratégies industrielles en vue d'optimiser et de gérer de façon rationnelle leur structure. Ce faisant, ils vont gagner en image concurrentielle », a-t-il conclu.

Fortuné Ibara

PUBLICATION

« Le Congo doit jouer un rôle particulier dans la sous-région », selon Serge Bienvenu Mboundou

Le président de l'Association royale Nation a animé, récemment à Brazzaville, une conférence de presse sur le concept Congo nouveau, tiré de son livre intitulé « La vocation du Congo, une vision prophétique du réveil de l'Afrique à partir du Congo », publié en 2007.

Selon Serge Bienvenu Mboundou, le Congo a reçu la grâce de porter les indices de bénédiction. D'où la nécessité pour le pays de jouer un rôle particulier, un rôle leader en Afrique centrale. « Pour être un pays leader, il faut que le Congo entre maintenant en concession de son leadership à travers ses élites. Mais, quand nous regardons le Congo, nous avons l'impression qu'il n'y a pas d'élites féminines, entrepreneuriales, religieuses et politiques qui sont des consommateurs des paradigmes produits par les élites intellectuelles », pense l'auteur de la « Vocation du Congo ». C'est ainsi, estime-t-il, que les Congolais n'ont pas encore réalisé ce que le monde attend d'eux. Le mérite d'une élite ne consiste pas, a-t-il insisté, à incriminer ses leaders politiques qui peuvent

sommeiller, mais à travailler de façon à réveiller les élites gouvernantes. Malheureusement au Congo, a-t-il regretté, la tendance est inversée parce qu'on veut que ce soit l'homme politique qui réfléchisse à la place de l'intellectuel qui est en train de sommeil-

ler. *réalité, que le tout petit Congo que nous voyons, au fond, est un grand Congo », a-t-il poursuivi.*

Il a, par ailleurs, souligné la nécessité de relever le défi du Congo pour que le pays ne puisse plus dormir car le continent attend



Serge Bienvenu Mboundou présentant la position géographique du Congo pendant la conférence de presse ; crédit photo Adiac

« Aussi longtemps qu'un peuple vit en dehors de sa vocation, il est loin de donner le meilleur de lui-même. Et c'est en vain que l'on peut penser qu'un tel peuple peut atteindre le progrès. Voilà pourquoi, notre effort a consisté à réaliser sa place dans le concert des nations sur le continent africain. Nous nous rendons compte en

beaucoup de l'Afrique centrale pour son développement surtout dans le domaine énergétique ou minier. Interrogé sur les motivations de cet ouvrage, l'auteur a indiqué qu'il a eu le mérite de cristalliser à la fois une démarche intellectuelle fondée sur l'histoire du pays, et une démarche prophétique. Pour comprendre ce qui est un pays dans le concert des nations, il n'y a, a-t-il rappelé,

pas seulement le recours à l'histoire et à la géographie, mais aussi un effort d'élévation spirituelle. Car, Dieu permet non seulement le développement, il est source du développement.

« Quand j'ai lu Cheick Anta Diop et le prophète Esaïe, j'ai compris que leur vision converge vers l'Afrique centrale qui est appelée à émerger. C'est à moi d'apporter cela maintenant à l'homme politique qui va examiner avant de concevoir un projet à partir de ce que Cheick Anta Diop a dit sur l'industrialisation de l'Afrique à partir de l'Afrique centrale. Souvent on incrimine les hommes politiques, mais en réalité ce n'est pas à eux de faire l'histoire, ce sont des élites intellectuelles qui devraient produire des valeurs », a précisé Serge Bienvenu Mboundou.

Rappelons que le conférencier est journaliste de formation et œuvre dans le domaine de l'évangélisation et du réveil des églises. Il a également annoncé à la presse la publication prochaine de ses deux nouveaux ouvrages à savoir « Maintenant l'Afrique » et « C'est fini l'Occident, la lettre d'un Africain à Barack Obama ».

Parfait Wilfried Douniama



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AFRO/038/2015

ENTRETIEN DES SYSTEMES DE CLIMATISATION DANS LE SITE OMS/AFRO, BRAZZAVILLE.

L'OMS dispose pour son Bureau Régional pour l'Afrique, un vaste domaine foncier d'environ 36 ha communément appelé « Cité du Djoué » à Brazzaville, République du Congo. Ce domaine est composé de bâtiments administratifs, ateliers, des airs de jeux, logements. Un réseau de distribution électrique alimente ces infrastructures ainsi que les équipements y afférents.

Le Bureau régional de l'OMS désire sélectionner une société chargée d'assurer un appui technique à l'équipe des électriciens de l'OMS/AFRO pour l'exécution des travaux d'entretien de divers systèmes de climatisation installés.

Le cahier des charges y afférant (avec les détails techniques) est disponible jusqu'au

16 Avril 2015, entre 9H et 13H, du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner.

L'offre devra comporter trois (3) volets :

1. Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :

- Une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
- Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- Une copie de la Patente de l'année en cours ;
- Attestation de non faillite
- Attestation de moralité fiscale.
- L'identité bancaire.

2. Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- Expérience professionnelle
- Liste des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables
- Qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
- Méthodologie à adopter ;
- Le matériel disponible

- Le planning de réalisation des travaux.

3. Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations mensuelles et annuelles.

La soumission, présentée sous plis fermé, en deux exemplaires, dont un original et une copie, devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention « Confidentiel – Entretien des systèmes de climatisation dans le site OMS-AFRO », et être déposée au plus tard vendredi 17 Avril 2015 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 128 (1^{er} étage)

Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée Jeudi 9 Avril 2015 à 10 Heures avec comme programme :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N° 18 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

Notes :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

COMMUNIQUÉ DE LA BEAC concernant les coupures de 500 F, 1 000 F et 2 000 F

La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), dans un souci constant d'amélioration de la qualité et de la tenue en circulation de ses coupures de basse dénomination, a pris la décision de procéder à la mise en circulation d'un volume limité de billets



de 500 F, 1 000 F et 2 000 F ayant bénéficié **d'un traitement de surface spécifique, visant à protéger ces billets contre toute forme de vieillissement précoce et à permettre leur traitement mécanisé par la suite.**

Les rendus visuels, dimensions, teintes et signes de sécurité de ces billets restent en tous points **identiques à ceux actuellement en circulation.**

Cependant, la BEAC souhaite attirer l'attention des professionnels de la filière fiduciaire sur le fait que ces billets peuvent présenter un aspect légèrement **plus lisse** ainsi qu'une **rigidité accrue au toucher.**



Bien entendu, ce traitement n'altère en rien l'authenticité de ces **billets qui vont circuler de manière concomitante avec ceux précédemment émis.**



Banque des États de l'Afrique Centrale

CLIMAT

À neuf mois de la COP21 de Paris, plusieurs pays manquent à l'appel

À la veille de l'échéance, seuls la Suisse, la Norvège, le Mexique et l'Union européenne (UE) ont publié leur stratégie carbone. Les États-Unis manquent donc toujours à l'appel, selon Le journal de l'Environnement.

Les pays avaient pris un engagement national de réduction d'émission des 6 gaz à effet de serre visés par le protocole de Kyoto. Or, c'est en partie sur cette base que sera élaboré le projet d'accord, qui pourrait être conclu à l'issue du sommet climatique de Paris (COP 21), au mois de décembre. La Suisse serait en première ligne. Elle entend réduire de moitié ses rejets de GES entre 1990 et 2030. Les 28 se sont engagés à abattre de 40%, « au moins », leurs rejets de GES entre 1990 et 2030, selon un communiqué.

La Norvège va également réduire d'au moins 40% ses émissions des 7 GES. Ces 30 pays seront à l'origine de moins de 12% des GES anthropiques émis chaque année. La contribution américaine devrait être entre -26% à -28% d'émission de GES en 2025. La Russie compte également réduire de l'ordre de 25% à 30% ses émissions par rapport à 1990 à l'horizon 2030. Quant aux pays émergents, la Chine, l'Inde et le Brésil, ils ne devraient pas rendre public leur INDC avant le second trimestre, apprend-t-on. Le Brésil prévoit de présenter son programme climatique en octobre. En revanche, on a aucune nouvelle des stratégies carbone de l'Australie, du Canada, du Japon, de la Russie.

Noël Ndong

INNOVATION

Une machine révolutionnaire italienne pour produire de l'eau propre

Les premiers prototypes arrivent en Afrique en mai prochain : de l'eau potable produite grâce à des panneaux solaires surtout en zones rurales.

C'est une société italienne qui a eu l'idée en se posant la question simple : pourquoi ne pas produire de l'eau grâce à l'énergie solaire ? Sun4People onlus, la société italienne, est partie d'un constat : un milliard de personnes ne disposent pas d'électricité et d'eau potable dans le monde. Même en plein 2015, la moitié des postes-lits dans les hôpitaux est occupée par des personnes souffrant de pathologies provoquées par de l'eau insalubre. Une eau non seulement polluée par la prolifération des virus et autres bactéries mais aussi c'est une tendance en dangereuse progression par la présence de plus en plus fréquente de métaux lourds.

Eau et électricité semblent donc en corrélation, car là où l'une est disponible, la présence de l'autre assure plus de garantie de potabilité. Mais en zones rurales, même quand l'eau peut se trouver, l'électricité fait souvent défaut. Et avec elle, les dispositifs qui peuvent filtrer à grande échelle l'eau que boivent les paysans, loin des infrastructures modernes d'assainissement. Les produits chimiques, comme le chlore ou la javel, viennent de la ville, et leur approvisionnement n'est pas toujours garanti.

C'est pourquoi Sun4People onlus a pensé mettre au point une machine qui résout l'un et l'autre problème. Sa machine est dénommée Sun4Water. Dotée d'un panneau solaire, elle est autosuffisante en courant électrique car elle se recharge par elle-même et travaille à la purification de l'eau. Mais l'électricité produite n'est pas pour la machine seulement ; elle peut être mise à la disposition de tout ou partie de la population. Elle devient très utile notamment dans la charge des batteries de téléphone portable, élément de modernité qui s'est confortablement installé dans les campagnes africaines désormais.

Le président de Sun4 People onlus, Andrea Cuomo, explique : « l'idée nous est venue en regardant, à Parme, les centaines de panneaux dits « pré-qualifiés », qui servent à obtenir la certification légale. Ils sont entassés dans nos hangars. Nous avons cherché à les utiliser dans une machine simple et économique répondant aux exigences de populations qui sont en pénurie d'eau sécurisée et d'électricité. Nous avons voulu répondre à un problème dramatique ». De là est née cette machine révolutionnaire, capable d'apporter de l'eau sûre à boire grâce à un panneau solaire, et qui revient à 1 ou 2 par personne et par an. Le projet a tout de suite plu à de nombreux partenaires et institutionnels à Milan, capitale économique de l'Italie. Il dispose d'ores et déjà d'un budget de lancement de 350.000. La distribution des 75 premiers prototypes en des lieux variés : écoles, centres de santé, communautés rurales est programmée dans quelques semaines. Ils vont être gratuitement distribués en mai prochain en Ethiopie, au Kenya, en République démocratique du Congo et en Tanzanie.

Le Sun4Water est capable de recharger son propre système et des cellulaires, ou d'aider aux communications téléphoniques. Il peut fonctionner n'importe où. Grâce à son panneau solaire d'1,4m, à sa pompe à eau et à ses quatre filtres, il peut fournir 20 litres d'eau sécurisée après seulement une heure d'exposition solaire. Il a déjà reçu le prix innovation de la revue du MIT (Massachusetts Institute of Technology) à Boston.

Lucien Mpama

Vers l'unification des pratiques pour un financement vert

Dans la perspective de la conférence «Paris climat 2015 - COP21 « qui se tiendra en décembre, Paris a accueilli (28-31 mars 2015) le «Forum Finance Climat. La rencontre était organisée par l'International Development Finance Club (IDFC - regroupe 22 banques de développement du monde entier). Elle a rassemblé les acteurs financiers publics, privés, nation+aux et internationaux des pays développés et ceux en développement impliqués dans le financement du développement et de la lutte contre le dérèglement climatique.

Le Forum financement Climat était placé sous le thème « des solutions partagées pour les pays en développement ». Les participants ont plaidé pour un outil commun pour promouvoir un nouveau modèle de développement limitant les émissions de gaz à effet de serre. Les conférenciers ont mis l'accent sur le souci de « tracer » une définition claire et commune de ce qu'est un investissement « vert » et inciter tous les acteurs de la finance à adopter cette « méthode ».

Les pays en développement appelés à améliorer leurs structures

Ont été également examinés, les moyens d'aide en faveur des pays en développement, en vue de réaliser leurs transformations structurelles indispensables à une meilleure résilience de leurs économies; ainsi que l'harmonisation des législations, d'une méthodologie et d'une meilleure définition des flux actuels de financement et de leur transparence. Face aux défis du dérèglement climatique, les pays en développement ont été ap-

pelés à changer de trajectoires suivies jusqu'ici par les pays industrialisés, pour sortir de l'impasse actuelle. Ce qui nécessite, un changement systématique des économies et de sociétés. D'où inventer de nouveaux modèles de développement émissifs, plus résilients et mieux à même de répondre durablement aux aspirations économiques et sociales du monde actuel. Ils ont lancé un appel à des choix d'investissements différents, et au renforcement du rôle d'entraînement en créant des « coalitions » et en développant des pratiques de coopérations nouvelles.

Vers des normes de financement communes

C'est le cas du club de l'IDFC, dont les banques se sont engagées avec « pérennité », à intégrer la composante du changement climatique dans leurs programmes, pour faire progresser la Finance Climat. Cette coalition a établi une norme permettant de définir et mesurer les financements favorables au climat et de renforcer la

« le changement climatique est une menace pour les acquis du développement, et inversement, le développement peut être une menace pour le climat s'il s'accompagne d'une consommation toujours grande d'énergie et donc d'émissions de CO2 ».

pelés à investir dans les changements structurelles nécessaires. Ils ont été invités à identifier et rationaliser les sources de financement nécessaires, en vue de financer et développer des projets et programmes dynamiques ainsi que des politiques publiques de développement bas carbone et résilients aux dérèglements climatiques. De nouveaux modèles de développement et de coopération pour sortir de l'impasse actuelle. Les conférenciers ont insisté sur les enjeux de la Cop21 de décembre à Paris, et ont plaidé en faveur d'un accord ambitieux et contraignant en matière de réduction des émissions à GES. Ils ont ap-

dynamique de verdissement du système financier mondial. « Ce qui représente une étape essentielle dans le combat contre le changement climatique », a déclaré le président de l'IDFC Ulrich Schröder.

Des normes communes ont été adoptées, ainsi que des lignes directrices claires et un cadre d'évaluation partagé pour définir ce que recouvre la finance climat ; ainsi que des effets de levier susceptibles d'entraîner plus encore les acteurs privés du financement vers des investissements climat, spécialement à destination des pays émergents et du Sud. Une liste d'une soixantaine de types de projets

«verts» a été établie, par exemple, dans le secteur de l'électricité, de la reforestation, des transports urbains plus propres, dans la perspective de la COP21 décembre 2015.

Vers le verdissement des pratiques

Un groupe pilote a été mis en place pour le verdissement des pratiques. Il fixe des objectifs de financement de projets en termes d'émissions de GES, de prise en compte de la vulnérabilité des projets aux effets de changement climatiques ou d'intégration d'un prix carbone dans les évaluations économiques des investissements. Le vice-président de l'IDFC Enrique Garcia a appelé à « s'appliquer à soi-même [d'abord] les plus hauts standards en la matière ». Un consensus sur des cadres de reporting communs des impacts est prévu pour renforcer la crédibilité et la pertinence des instruments a été souligné.

L'autre vice-président de l'IDFC et directrice générale de l'Agence française de développement (AFD) Anne Paugam, a appelé à son tour, à la structuration du marché de l'économie verte pour que ceci « ne débouche au greenwashing, c'est-à-dire des opérations estampillées «vertes» mais, si on regarde de près les projets financés ne le sont pas en tant que ça ». Certains organismes financiers intégreraient le risque climat plutôt pour des raisons d'image. Elle a rappelé cependant, que « le changement climatique est une menace pour les acquis du développement, et inversement, le développement peut être une menace pour le climat s'il s'accompagne d'une consommation toujours grande d'énergie et donc d'émissions de CO2 ».

Le ministre français des Affaires étrangères et du développement international, Laurent Fabius, a salué les Etats-Unis (2è pollueur de la planète après la Chine) dans leur objectif de contribuer à la réduction des émissions de GES de 26% à 28% d'ici 2025 par rapport à 2005, et la Russie de 25% à 30% d'ici 2030 par rapport à 1990 rejoignant l'Union européenne (UE), la Norvège et le Mexique.

Au-delà des questions de normes et de verdissement, a émergé la notion de risque climat dans les décisions d'investissement.

N.Nd.

ÉTATS-UNIS

Le ministre Jean Richard Bruno Itoua, invité de la 6^e édition de la Harvard Kennedy School

Pour la 6^e année consécutive, les étudiants de la Harvard Kennedy School organisent les 3 et 4 avril, la Harvard Development Conference (HDC).

L'édition de cette année se place sous le « Looking South & le Moving Forward ». Sont attendus à Cambridge, dans l'État du Massachusetts, les leaders politiques et économiques, universitaires, étudiants et chefs d'entreprises pour une réflexion sur le rôle de la coopération Sud-Sud dans le développement des économies africaines, et sur les relations Afrique- Brics. Le président nigérien Mahamadou Issoufou a fait le déplacement. Le ministre congolais de la Recherche scientifique Bruno Itoua fait partie des personnalités africaines attendues pour débattre avec étudiants et enseignants.

Parmi les thèmes en débat, on peut citer la révolution verte,

l'intégration africaine, la compétitivité des nouvelles technologies, l'impact du pétrole sur le développement, la gestion transfrontalière de l'eau. La coprésidente de l'HDC Claire Hassoun se réjouit de la qualité des intervenants et des échanges qu'ils auront avec les étudiants autour « des problématiques essentielles pour l'Afrique ». Et aussi « de décrypter les nouvelles dynamiques de partenariat intra-sud et avec le Nord dans des secteurs variés », a-t-elle ajouté.

Gregory Quérel du groupe Necrotrans a souligné l'importance et le dynamisme de la diaspora africaine « partenaire naturel de l'Afrique au même titre que l'Europe et l'Asie ». Il pense que c'est en « mettant en synergie les avantages comparatifs de chacun que l'on contribuera le mieux au développement du continent africain.

N.Nd.

CENTRAFRIQUE

Le forum de Bangui attendu le 27 avril prochain

L'annonce a été faite mercredi 1^{er} avril par la commission préparatoire. Ce grand rendez-vous de paix et de réconciliation est censé réunir toutes les parties impliquées dans la crise centrafricaine, mais la participation des anciens présidents François Bozize et Michel Djotodia, n'est pas encore confirmée.

D'après le porte-parole de la commission préparatoire du forum de paix de Bangui, Raymond Adouma, les discussions se tiendront du 27 avril au 2 mai prochain dans la capitale centrafricaine. Ce forum intervient deux mois après la tenue des consultations populaires à Bangui et à l'intérieur du pays notamment dans les seize préfectures que compte la République.

Lors de ces consultations, les Centrafricains de toutes les couches socio-professionnelles ont exprimé leurs préoccupations et suggéré des solutions en vue de la sortie de crise. Entre autres : la cohé-

sion sociale, la paix et le pardon, la lutte contre l'impunité, la sécurité, la relance économique. Pour Raymond Adouma, le message du peuple centrafricain est clair : « *il n'y aura pas d'amnistie* », les responsables des graves crimes seront poursuivis. Le porte-parole de la commission préparatoire du Forum a confirmé par ailleurs la participation des représentants de tous les groupes armés, Anti-bala et séléka.

Quant à la participation des deux ex-chefs d'États centrafricains, Bozize et Djotodia, elle reste hypothétique. Les autorités de la transition ne sont pas encore exprimées clairement sur le sujet. Pourtant les deux hommes politiques qui se sont rencontrés à Nairobi entre décembre 2014 et janvier 2015, ont affiché leur intention de participer au dialogue de Bangui.

Cependant, des leaders politiques et militants de la société ont dénoncé le risque sécuritaire que leur présence dans capitale pourrait engendrer. « *François Bozize*

et Michel Djotodia présents au forum de Bangui, signifierait que nous avons décidé une fois de plus de consacrer l'impunité dans ce pays. Pour nous, il n'est plus possible de tolérer et d'encourager l'impunité », avait protesté le premier vice-président du Rassemblement démocratique centrafricain (RDC), Joachim Rainaldy Sioké, qui assure la présidence tournante de l'Alliance des forces démocratiques pour la transition (AFDT), cité par le Réseau des journalistes pour les droits de l'homme (RJDH). Même crédo du côté du leader du Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC), l'ancien Premier ministre Martin Ziguélé. Dans un entretien avec Jeune Afrique en janvier dernier, le président du MLPC s'est dit opposé à la participation des anciens présidents car, selon lui, « *lorsqu'on a du sang sur les mains, il faut en rendre compte. Le dialogue n'est pas un prétexte pour consacrer l'impunité* ».

Fiacre Kombo

10^e FORUM MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT

Penser au-delà de l'aide internationale

Mercredi 1^{er} avril, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a accueilli son 10^{ème} Forum mondial sur le développement. L'édition 2015 est consacrée aux financements post-2015 pour un développement durable.

La conférence de Paris est un prélude à la troisième conférence internationale sur le financement du développement qui se tiendra du 13 au 16 juillet à Addis Abeba et à la conférence d'adoption de l'agenda de développement post-2015 qui aura lieu les 25 et 27 septembre à New York. Les participants représentants de gouvernements, d'ONG, d'institutions internationales ont appelé à penser au-delà de l'aide publique au développement, jugée « non pertinente » par Grace Perez-Navarro, directrice du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE, pour s'atteler aux questions de politique fiscale internationale, aux accords commerciaux internationaux, à l'accès aux technologies, à la mobilisation des ressources nationales, ainsi qu'à la réduction des frais de transferts de fonds pour les migrants.

Vers de nouveaux objectifs du développement durable

Wu Hongbo, sous-Secrétaire général des Nations unies pour les affaires sociales et économiques, a salué les niveaux records d'aide publique au développement en 2013. En cette année faste, cinq pays ont même atteint l'objectif de consacrer 0,7% de leur PIB à l'aide internationale : le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, la Suède et l'Angleterre. Wu Hongbo a déploré que les Objectifs du millénaire de déve-

loppement fixés en 2000 par les Nations unies, aient été votés sans définir de moyens de mise en œuvre. Le sous-Secrétaire général a précisé que les objectifs de développement durable, qui seront adoptés en septembre à New-York seront universels et vont s'appliquer à tous les pays du monde.

En face des besoins énormes de financement, le sous-secrétaire général a appelé de ses vœux la mise en place de nouveaux mécanismes, telles que la mise en place de fondations, permettant de sortir de la dépendance aux aides publiques. Ralava Beboarimisa, ministre de l'environnement de Madagascar a mis en place ce type de mécanismes innovants pour financer certains projets environnementaux : un Fonds commun fiduciaire a été mis en place avec des bailleurs dont les intérêts récoltés sur les marchés boursiers permettent d'investir.

Kafaïla Marah, ministre des Finances du Sierra Leone a rappelé que le programme de développement d'un pays ne peut être dicté de l'extérieur. Il a exprimé le souhait que les mécanismes à travers lesquels l'aide est distribuée changent, ainsi que la création de financements spéciaux pour les États fragiles. Partant d'exemples concrets vécus par son pays, durement frappé par l'épidémie à virus Ebola, le ministre a critiqué les pesanteurs des institutions financières internationales qui « ralentissent le développement ».

Plaidoyer pour la réorientation de l'Aide publique

La June Montgomery Tabron, présidente de la Fondation Kellogg, a mis l'accent sur la part non négligeable de la philanthropie privée dans l'aide au développement,

avec 16 milliards de dollars investis, soit 10% de l'aide publique au développement. « *Nous pouvons prendre des risques que les gouvernements ne peuvent pas prendre, nous n'avons pas d'agenda politique, nous pouvons penser sur le long terme, et ne sommes pas soumis à des cycles* », a expliqué La June Montgomery.

Debapriya Bhattacharya, membre du Centre for Policy dialogue, a plaidé pour la réorientation de l'aide publique au développement du développement humain vers l'investissement et notamment pour qu'après le mois de septembre, 50% de l'aide soit dévolue au secteur productif y compris l'énergie et 50% à la réalisation des objectifs de développement durable.

Grace Perez Navarro directrice du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE, a suggéré que plus que l'aide internationale, les pays en développement ont besoin de développer des systèmes fiscaux efficaces, afin de lutter contre les pratiques d'évitement fiscal des multinationales et contre la fraude, mais également de mieux gérer les mesures d'incitation à l'investissement par l'impôt. En effet, la fraude fiscale représenterait deux tiers des mouvements financiers illicites et 90% des investissements auraient lieu même en l'absence d'incitation fiscale.

Imelda Nicolas, secrétaire de la Commission des Philippines de l'étranger, est revenue sur le rôle des transferts d'argent des migrants. Pour Imelda Nicolas, une mesure de réduction de 1% des frais de transferts d'argent pour les 234 millions de personnes habitant hors de leur pays d'origine, permettrait de libérer 40 milliards de dollars.

Rose-Marie Bouhoutou

CHANGEMENT DE NOM

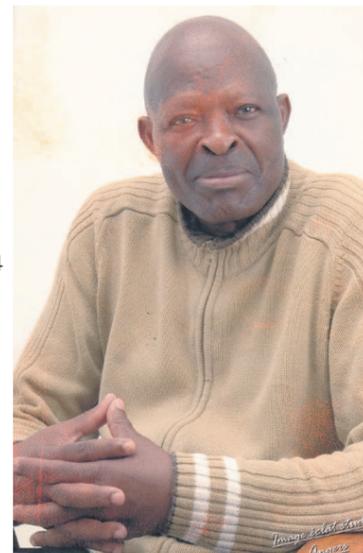
ABONI OLANDA Jerry Alban né le 28 décembre 1984 à Ngabé souhaiterait désormais s'appeler : OLANDO Jerry Alban pour des raisons familiales d'homonymie.

IN MEMORIAM

04-avril 2009 - 04 avril 2015, six (6) ans déjà!

Papa, invisible à nos yeux, mais présent dans nos cœurs. Les enfants Ockana demandent à tous ceux qui l'ont connu ou aimé monsieur Joseph Ockana, d'avoir une pensée pieuse pour lui. A cet effet, des messes d'action de grâce seront célébrées ce samedi 04 avril 2015 dans les paroisses suivantes :

- 1-Saint esprit de Moungali
- 2-Sainte Marie de Ouenzé
- 3-Saint Augustin
- 4-Saint François d'Assise
- 5-Cathédrale
- 6-Fatima
- 7-Sainte Anne
- 8-Javouhey
- 9-Jésus Ressuscité



03 avril 1996 - 03 avril 2015, Voici bien 19 ans que M.

Lengani Jean - Pierre a été arraché à l'affection des siens. Cette date inoubliable a laissé un grand vide parmi nous et nos larmes ne tariront jamais. Vous tous qui l'avez connu, ayez une pensée pieuse en ce jour. Que son âme repose en paix par la miséricorde de Dieu. « Ya Lengos » sache que tu vis en nous, ce vide dans nos cœurs ne sera jamais comblé.

Veuve et famille Lengani



05 avril 2005 - 05 avril 2015

Voici dix (10) ans jour pour jour que notre regretté fils, père et époux Jean Benoit Bouenikalamio prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui en ce jour de triste anniversaire.

Des messes d'actions de grâce seront dites en sa mémoire ce dimanche 5 avril 2015 à 6h 30 dans les églises suivantes :

- Notre dame de Bacongo
- Saint Pierre Claver
- Saint esprit de Moungali
- Saint François
- Sainte Anne de Poto-poto
- La cathédrale Sacré cœur
- Javouhey.

NÉCROLOGIE

Paterne Miassoueka Kia-kouama, agent de l'imprimerie Adiac, et famille informent les agents des Pompes funèbres et de la mairie de Brazzaville du décès de leur grand-frère, oncle et père Jean Modeste Nkounkou, survenu le 23 avril 2015 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au terminus de Nganga Lingolo derrière l'école primaire de Ntsampouka.

L'inhumation aura lieu le samedi 4 avril 2015 au cimetière familial de Nganga Lingolo.



PUBLICATION

« La fille de Saphia » dans les librairies

Dans cet ouvrage de 103 pages, l'auteur retrace l'histoire de Saphia considérée comme l'enfant d'un riche commerçant, Idriss Mbodou. En réalité, elle est issue d'un viol secret dont sa mère a été victime de la part de Djibril Hariri, le père d'Iskandar. Saphia tombe alors amoureuse de son frère Iskandar qu'elle ignore.

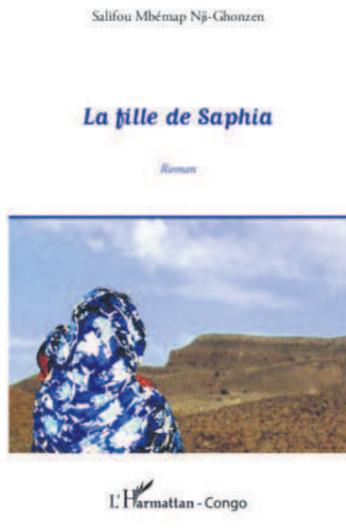
Paru chez l'Harmattan-Congo, le roman *La fille de Saphia* de Salifou Mbémap Nji Ghonzen décrit le destin de l'héroïne qui est en effet cynique. Avant la naissance de Saphia, Bournouss sa mère s'est mariée à un riche commerçant nommé Idriss Mbodou. Ce dernier a quatre femmes, aucune de ces trois épouses n'a pu lui donner un enfant, Idriss Mbodou est devenu la risée de la communauté, sa stérilité est vécue comme une fatalité, un homme sans enfant n'est rien quelle que soit sa fortune.

Son mariage avec Bournouss était coûteux, les festivités furent intenses et durèrent une semaine. Les trois femmes d'Idriss considèrent ce mariage faste et scandaleux. Car les leurs, disent elles, n'avaient pas eu la moitié d'un tel éclat. La deuxième et la troisième épouse demandèrent ainsi le divorce.

Après deux ans de mariage, le ventre de Bournouss pousse légèrement, Idriss est aux anges, cette grossesse devient son seul sujet de causerie dans sa famille et à ses amis. Afsa sa première épouse ne partage pas la joie de son époux. Elle parie que cette grossesse n'est pas d'Idriss Mbodou, elle la trouve bizarre, la taille du ventre ne peut augmenter de cette manière. Cette grossesse date d'au moins quatre mois.

Afsa est battue et renvoyée chez ses parents pour avoir douté de la fertilité de son mari. Cette dernière n'admet pas que Bournouss confisque le cœur de son mari par un mensonge dangereux pour avoir attribué la paternité d'un enfant de la rue à un homme respectable. Afsa est prête à tout faire pour que la vérité soit établie. Elle consulte tous les marabouts de la ville, aucun parmi eux n'attribuent la paternité à Idriss Mbodou. Pire encore, ces marabouts furent des révélations effrayantes : « *L'enfant qui naîtra sera une fille, cette fille apportera le malheur dans la vie d'Idriss et il la perdra* ». Face à cette révélation, la famille d'Afsa le convoque et essaie de lui faire comprendre le risque qu'il court.

Rosalie Bindika



SPECTACLE

Djason philosophe the winner, el vencedor, el caliente et l'orchestre Super Nkolo Mboka en concert, bonus à tous ce dimanche 5 avril 2015 à 15h00 au bar terrasse du Night club **Five stars**, 120 rue Boundji Talangai 2^e sortie Nord en allant vers Petit-chose-ba jardin entrée: consommation 1500f cadeau signé retour sur scène nationale, après les Amériques et l'Europe



FRANCE/ BORDEAUX

La Journée nationale des diasporas africaines placée sous le signe de l'innovation

Pour sa 3^{ème} édition, La journée nationale des diasporas africaines prend de l'envergure. L'innovation sous toutes ses formes est le thème retenu de ces journées qui se tiendront les 24 et 25 avril.

Les liens historiques, universitaires, économiques, culturels qu'entretient depuis longtemps Bordeaux avec l'Afrique ont trouvé un événement pour mieux se développer : la Journée nationale des diasporas africaines (JNDA). Ces rencontres qui ont lieu dans la capitale girondine sont devenues un rendez-vous majeur des acteurs de toutes les diasporas autour de rencontres et d'échanges. L'édition précédente s'était attachée à penser leur rôle et leur apport dans les sociétés où elles vivent, grâce à la réflexion de philosophes et de penseurs tels Souleymane Bachir Diagne, Jean-Godefroy Bidima ou encore l'écrivain Alain Mabanckou.

Accompagner le « nouveau temps de l'Afrique »

Elle sera centrée sur l'innovation : politique, économique,

technologique, juridique, managériale... Les diasporas ont en effet un rôle important à jouer en la matière. Il s'agit bien d'une relation innovante que veut promouvoir cette JNDA, organisée par le Club Bordeaux Cameroun France et soutenue par Alain Juppé, le Maire de Bordeaux, président de Bordeaux Métropole et ancien Premier ministre.

« Innover et co construire, c'est l'esprit de la mission que m'a confiée Alain Juppé et c'est dans cette dynamique que s'inscrit cette Journée de rencontres et d'échanges, précise Pierre De Gaétan Njikam Mouliom, son adjoint, président du Club Bordeaux-Cameroun-France et Coordonnateur national des diasporas africaines. Je souhaite initier, accompagner et valoriser des actions concrètes menées par des acteurs bordelais en Afrique

et mettre à disposition de ces acteurs les réseaux, l'appui du Maire pour mener à bien des partenariats. Mais je m'engage également à promouvoir des relations renouvelées avec le continent africain et accompagner ce « nouveau temps de l'Afrique ».

La mise en place d'un « Réseau bordelais d'acteurs intervenant en Afrique » en novembre dernier illustre cette volonté de s'appuyer sur un réseau régional particulièrement dense, multisectoriel et dynamique, en lien avec des acteurs en Afrique dans les domaines scientifique, universitaire, économique, social, culturel et solidaire. En choisissant Bordeaux comme premier cluster régional de la fondation AfricaFrance qu'il préside, Lionel Zinsou, économiste franco-bénois et président de PAI Partners ne s'y est pas trompé. Pour mener à bien son projet d'établir la France comme moteur du continent européen sur les marchés africains, la ville de Bordeaux pourrait bien être un sérieux atout.

Florence Gabay

BASKETBALL

Les résultats des Congolais de la diaspora en France

Pro A, 26^e journée

Limoges se reprend face à Gravelines (87-83). En 21 minutes, Nobel Boungou Colo a cumulé 8 points (2/4 aux tirs primés, 2/2 aux lancer-francs), 6 rebonds (4 défensifs), 3 passes décisives, 3 pertes de balle, 1 faute commise pour 2 subies et +10 d'évaluation.

Bel exploit du Mans et de CJ Wallace, qui l'emportent à Strasbourg (68-67). L'ancien joueur de Milan a joué 35 minutes pour 10 points (4/6 aux tirs et 2/2 aux lancer-francs), 7 rebonds (dont 4 défensifs), 2 passes décisives, 4 interceptions, 2 fautes commises pour 6 subies. Le meilleur joueur du match avec +21 d'évaluation. Court revers pour Paris-Levallois qui s'incline à domicile face à Orléans (77-76). Prince Oniangou a joué 9 minutes

pour 2 points, 1 perte de balle, 3 fautes commises et 0 d'évaluation. En 18 minutes, Max Kouguère a fait à peine mieux avec 6 points, 1 rebond, 2 pertes de balle, 3 fautes commises pour 1 subie et +4 d'évaluation.

Un revers supplémentaire pour Boulogne-sur-Mer face à Nanterre (74-98). Avec une petite prestation de Loïc Akono auteur de 2 points, 1 rebond 3 passes décisives, 1 interception, 2 pertes de balle, 1 faute commise pour 2 subies et +2 d'évaluation en 12 minutes. Rouen s'incline à Cholet (75-80) ans le sillage d'un Jean-Michel Mipoka décevant (2 points, 2 rebonds, 2 pertes de balle, 1 faute commise et -2 d'évaluation en 18 minutes). Troisième, Limoges reste distancé par Strasbourg et Nan-

terre. Battu, le Paris-Levallois recule à la 7^e place. Rouen, 14^e et Orléans, 16^e, conservent leur avance sur Boulogne-sur-Mer, lanterne rouge.

Pro B, 26^e journée

Nantes s'impose sur le fil à Provinces (65-64). Malgré un temps de jeu conséquent (28 minutes), Paccelis Morlende rend une copie mitigée avec 4 points, 3 rebonds, 3 passes décisives, 1 interception, 2 pertes de balle, 2 fautes commises pour 2 fautes subies et +2 d'évaluation.

Roanne coule au Portel (67-92) malgré la prestation de Steed Tchicamboud, auteur de 20 points, 2 rebonds, 1 passe décisive, 3 pertes de balle, 2 fautes commises pour 6 subies et +13 d'évaluation en 31 minutes.

Camille Delourme

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

République tchèque, quart de finale aller.

La saison cauchemardesque du Slovan Liberec se poursuit avec la défaite du club de Dzon Delarge sur le terrain de Trinec, 13^e de 2^e division. Mené au score par les locaux depuis la 4^e minute, le Slovan avait toutefois égalisé grâce à l'international congolais, auteur d'un but magnifique à la 56^e : sur un ballon aérien, dos au but, il reprend du gauche et place le ballon sous la barre. Mais son équipe s'incline finalement 1-3. Match retour le 15 avril. Rappelons que Teplice recevra le Viktoria Plzen le 8 avril pour

le compte du match aller.

Roumanie, quart de finale retour

Tenu en échec à domicile au match aller par son rival de l'Universitatea Cluj, le CFR obtient le même score, mercredi soir, au match retour. Mais s'est finalement incliné aux tirs au but. Titulaire, Fodé Doré a joué tout le match et a marqué son tir au but. Lanterne rouge avec 13 points de retard sur le premier non reléguable, Cluj devra désormais tout miser sur le maintien et n'aura guère le droit à l'erreur lors des 11 derniers matchs de championnat.

C.D.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PROMOTION
DES INVESTISSEMENTS ET DE LA PROSPECTIVE

MINISTÈRE DU BUDGET ET DES
COMPTES PUBLICS



COMMUNIQUE

EMISSIONS DES OBLIGATIONS DU TRESOR ASSIMILABLES DE LA REPUBLIQUE GABONAISE SUR LE MARCHE DES TITRES PUBLICS A SOUSCRIPTION LIBRE DE LA CEMAC AU TITRE DE L'ANNEE 2015

Dans le cadre du financement du Schéma Directeur National d'Infrastructures (SDNI) 2012-2016, l'Etat Gabonais prévoit d'émettre, sur le marché des titres publics à souscription libre de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), des Obligations du Trésor Assimilables (OTA) pour un montant maximum de 30 milliards de FCFA. Ces emprunts, conformes à la stratégie d'endettement de l'année en cours, respectent la limite du plafond d'endettement intérieur autorisée par le Parlement dans la loi de finance 2015.

Les opérations de levée de fonds se dérouleront sur la période d'avril à décembre 2015, à travers trois (3) à quatre (4) émissions d'OTA. La première est prévue pour le 08 avril 2015, avec une période de souscription allant de la date de diffusion du présent communiqué jusqu'au 07 avril 2015.

Les ressources mobilisées par l'Etat Gabonais lors de ces différentes opérations sont destinées au financement partiel de la mise en œuvre du programme routier national et du renforcement de la capacité de production d'eau de l'usine de Ntoun.

Les investisseurs institutionnels, les entreprises et les particuliers désireux d'acquérir les titres émis par la République Gabonaise et de soutenir son développement sont invités à se rapprocher des établissements bancaires agréés en qualité de Spécialistes en Valeurs du Trésor de l'Etat Gabonais. Il s'agit de :

ETABLISSEMENTS	ADRESSES
AFRILAND FIRST BANK	Place de l'Indépendance BP 11834 Yaoundé (Cameroun)
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU GABON	Avenue du Colonel Parant BP 2241 Libreville (Gabon)
BGFIBANK GABON	Boulevard de l'indépendance BP 2253 Libreville (Gabon)
CREDIT DU CONGO	B.P 2470 Brazzaville (Congo)
ECOBANK CAMEROUN	Boulevard de la Liberté BP 582 Douala (Cameroun)
ECOBANK CENTRAFRIQUE	Place de la République BP 910 Bangui (Centrafrique)
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE AU CAMEROUN	Avenue Mgr Vogt BP 700 Yaoundé (Cameroun)
STANDARD CHARTERED BANK CAMEROON	1143 Boulevard de la Liberté BP 1784 Douala (Cameroun)
UNION BANK OF CAMEROON LIMITED	Immeuble Kassap BP 15569 Douala (Cameroun)
UBA CAMEROON	Boulevard de la Liberté BP 2088 Douala (Cameroun)
UNION GABONAISE DE BANQUE	Avenue du Colonel Parant BP 315 Libreville (Gabon)
COMMERCIAL BANK CENTRAFRIQUE	Rue de Brazzaville BP 59 Bangui (Centrafrique)
CAISSE COMMUNE D'ÉPARGNE ET D'INVESTISSEMENT DE LA GUINEE EQUATORIALE	Calle del Presidente Nasser Apdo 428 Malabo (Guinée Equatoriale)

Fait à Libreville, le 16 MARS 2015

P. Le Ministre de l'Économie, de la Promotion
des Investissements et de la Prospective
P.O. Le Ministre Délégué



Marie Julie BILOGO-BI-NZENDONG

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics



Christian MAGNAGNA

VIE DES PARTIS

Kengo wa Dondo chassé de l'Opposition républicaine

Pour les présidents des partis politiques et des personnalités, membres de cette plate-forme, qui boudent les dernières décisions prises à l'Hôtel Sultani, l'autorité morale de leur plate-forme se serait auto-exclue pour avoir tenté de les flouer, en posant des actes contraires aux textes qui régissent ce regroupement.

Dans une déclaration du 31 mars, les présidents des partis politiques et des personnalités, membres de l'Opposition républicaine (OR) reprochent à l'ex-autorité morale de leur regroupement politique, Kengo wa Dondo, d'avoir créé un autre regroupement politique, l'Ordre républicain, dont il assume également la direction ainsi que des tentatives de vouloir faire passer son nouveau regroupement en lieu et place de celui qui les a tous réunis jusque-là.

Dans ce document portant la signature de Gérard Kamanda wa Kamanda et de Jean-Baudouin Idambituo, ces membres de l'OR disent, en effet, avoir pris acte qu'à la veille de l'ouverture des négociations entre la majorité et l'opposition, pour la formation du gouvernement dit de cohésion

nationale, l'autorité morale a définitivement pris ses distances avec leur plate-forme. Ces politiciens notent que la personnalité incriminée a pris l'initiative de cautionner un autre regroupement politique dénommée Ordre républicain, dont elle assume les fonctions de l'autorité morale et dont son parti, l'Union des forces du changement (UFC), est membre. Les membres de l'OR ont également dénoncé que leur ancienne autorité morale a mis dans la délégation qu'elle dirigeait au nom de l'OR, aux négociations pour la formation du gouvernement de cohésion nationale, des membres de sa nouvelle plate-forme, l'Ordre républicain, qu'elle faisait passer auprès de délégation de la Majorité, pour des membres de l'OR, et à l'insu de celle-ci.

Des membres de l'Ordre républicain au gouvernement

L'OR reproche également à son ancienne autorité morale d'avoir, pour ses desseins personnels, envoyé au gouvernement de cohésion nationale des membres de sa nouvelle plate-forme politique, contrairement aux engagements

pris avec ce premier regroupement politique, ainsi qu'une tentative d'un passage en force, en tentant, le 28 mars à l'hôtel Sultani, de nommer les membres de sa nouvelle plate-forme à la tête de l'OR, « en violation des textes de cette Opposition républicaine, qui ne lui confèrent aucun pouvoir en la matière, en vue de couvrir, à la fois, les violations de la loi auxquelles elle s'est livrée et ses desseins personnels ».

Devant ces griefs retenus contre leur ancienne autorité morale, les membres de l'OR ont dit déclarer nulles et de nul effet ces nominations querellées. Pour eux, Jean-Baudouin Idambituo et Gérard Kamanda wa Kamanda continuent à exercer leurs fonctions respectives de coordonnateur et de modérateur au sein de cette plate-forme. Cependant Kitenge Yesu, président du comité de sages, n'est plus représentant de l'autorité morale au sein de l'OR pendant que les fonctions de représentant de l'autorité morale dans les structures de ce regroupement politique étaient désormais sans objet.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Des résultats EDS pour la ville de Kinshasa publiés

En RDC en général et à Kinshasa en particulier, les résultats de l'enquête démographique et de santé (EDS) 2013-2014 montrent que des progrès ont été réalisés dans la situation des femmes et des enfants.

Pour la ville de Kinshasa, les résultats de l'enquête ont été publiés le 31 mars dans la salle de conférences du Programme national de lutte contre le sida. En présence du ministre provincial du Plan, Budget, Travaux publics et Infrastructures, Robert Luzolano, et du chef de section politique sociale à l'Unicef, Lluis Vinyals Torres.

La survie de l'enfant, la mortalité infantile et maternelle, l'enregistrement des enfants à l'état civil, la prévention du VIH-sida, la couverture vaccinale sont là quelques domaines dans lesquels des avancées ont été notées.

L'EDS, laisse entendre le chef de section politique sociale à l'Unicef, révèle une amélioration en ce qui concerne la mortalité chez les enfants de moins de 5 ans passant de cent cinquante-huit décès pour mille naissances vivantes en 2010 à cent quatre décès en 2013-2014 pour l'ensemble du pays. Ces mêmes progrès sont remarquables pour la ville de Kinshasa où le taux de mortalité infanto-juvénile est passé de nonante et un décès pour mille naissances vivantes à quatre-vingt trois pour mille pour les mêmes périodes.

Le taux net de fréquentation scolaire au primaire s'est légèrement amélioré au niveau national allant de 75% à 80% entre 2010 et 2013-2014. Pour la ville de Kinshasa, par contre, ce taux a baissé pour les mêmes périodes de 90% à 84%. Par contre, Kinshasa présente une meilleure parité entre les sexes pour les enfants aussi bien du niveau primaire que secondaire avec respectivement 1,03 et 1,05 comparativement au niveau national dont l'indice de parité est de 0,97 au primaire et 0,75 au secondaire en 2013-2014. À Kinshasa, les indicateurs liés à la santé maternelle montrent des proportions élevées. C'est le cas notamment du pourcentage des femmes de 15-49 ans ayant reçu des soins prénatals d'un prestataire formé qui est de 96%, 98% des femmes ont accouché dans une structure de santé et 97% de femmes sous assis-



Une femme portant son enfant

tance d'un personnel de santé formé. Avec l'actuel EDS, on note que 39% des enfants de moins de 5 ans ont été enregistrés à l'État civil contre 25% en 2010. 99% de la population de Kinshasa ont accès à une source améliorée pour s'approvisionner en eau de boisson, alors que pour l'ensemble du pays, cette proportion est de 49%. Cependant, seuls 17% de cette même population accède aux latrines améliorées non partagées.

Malgré ces progrès dans l'amélioration de la situation des femmes et des enfants, Lluis Vinyals Torres souligne qu'il y a des défis qui doivent être relevés. C'est la raison pour laquelle il plaide pour l'implication plus concrète des autorités quant à l'octroi d'un budget conséquent aux différents secteurs sociaux de base, à la mise en œuvre d'une politique favorisant l'accès aux services de base pour tous.

Pour sa part, Robert Luzolano s'est engagé au nom du gouvernement provincial à « maintenir, mieux à consolider les acquis enregistrés et redoubler des efforts dans le secteur le moins performant ».

Aline Nzuzi

TRANSPORT

L'entrée en vigueur de la taxe d'embarcation sur le fret aérien

Une dernière réunion s'est tenue, le 31 mars, entre le ministre provincial en charge de Finances et les opérateurs aériens en vue de lever les zones d'ombre pour la mise en œuvre.



Un fret aérien

La taxe d'embarcation sur le fret aérien est entrée en vigueur dès le 1er avril à Kinshasa. Elle est fixée à un pour cent du coût du fret et concerne toutes les personnes qui désirent envoyer des marchandises à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Pour le ministre provincial de Kinshasa en charge de Finances, Guy Matondo Kingolo, cité par radiokapi.net, cette nouvelle taxe n'est pas une nouvelle invention du gouvernement provincial. Elle trouve son fondement dans les lois édictées depuis deux ans déjà. « Il n'y a pas une nouvelle taxe que nous avons créée. L'acte se trouve dans la loi 0013/002/ du 23 février 2013 relative à la nomenclature des taxes. C'est un acte reconnu au niveau des provinces. Kinshasa est parmi les dernières provinces à l'instituer », a-t-il expliqué.

Le ministre Guy Matondo a, par ailleurs, rassuré sur la mise en place des dispositions utiles pour la perception de cette taxe par les transporteurs aériens. « Il y a une organisation qui a été mise en place et qui va faciliter la perception de cette taxe-là au niveau des agences. L'argent sera orienté directement vers les banques, parce qu'il y a une banque qui nous accompagne par rapport à cela », a souligné le ministre provincial. Guy Matondo a également souligné que l'exonération va dépendre de la documentation que l'assujéti va présenter.

L.D.

ACCÈS AU CRÉDIT

Certaines provinces délaissées

Des expériences réussies dans l'est de la RDC doivent théoriquement persuader de plus en plus d'institutions financières à étendre leurs activités dans des provinces qui ne bénéficient pas de crédit, notamment le Kasai, l'Équateur, la province Orientale et le Bandundu.

Pour nombre d'experts, les inégalités en matière d'intégration financière dans les provinces empêchent d'accélérer le processus d'inclusion. L'on estime que les habitants d'au moins neuf des onze provinces ont pu accéder au système financier ou à un produit bancaire. Mais il ne s'agit pas, pour la plupart des cas, des partenariats solides entre ces provinces et les institutions financières.

Kinshasa, siège des institutions, ouvre certainement la voie avec des indicateurs qui évoluent plutôt bien. Au-delà, il y a certaines villes, notamment Bukavu dans le Sud-Kivu, où les banques et institutions de micro-finances ont réussi à s'y implanter et à développer leurs activités en ciblant les PME. Et cela s'est fait avec un faible taux de risque, parfois moins de 2%. Toutefois, il va sans dire que beaucoup restent encore à faire. Dans l'ensemble, il se dégage tout de même un constat troublant, poursuivent les experts. En effet, une province minière comme le Kasai Oriental n'a pas vu se développer un système financier pour des raisons encore inexplicables. À ce jour, les banques n'ont pas manifesté un

intérêt particulier à s'y implanter.

Tout le sens du défi à relever est de les pousser justement à s'y installer pour développer leurs activités. Et la bataille est loin d'être gagnée d'avance. Certaines provinces ne comptent même pas une seule agence. D'autres commencent seulement maintenant à développer une cartographie de la demande pour arriver à mieux répondre aux besoins des PME. Mais les experts attestent que les banques doivent impérativement chercher à étendre leurs activités.

Comme pour le Nigéria, il serait intéressant de songer à développer des incitants fiscaux pour pousser ces banques à s'y installer. Actuellement, même sans une agence locale, une banque peut se servir de produits adaptés développés dans le pays pour toucher ses cibles. Il est important de promouvoir les innovations techniques ou produits innovants même sans une présence physique de la banque. Des voix s'élèvent pour faire pression également sur l'accroissement du crédit dans des secteurs stratégiques comme l'agriculture qui n'a bénéficié récemment que de 1% des crédits octroyés par les banques. Sur cette question, l'on salue l'efficacité de l'assistance technique, au-delà donc du financement, qui a permis d'intégrer encore plus de monde dans le système financier. Cela a permis de donner un coup de pouce au développement des PME en RDC.

Laurent Essolomwa

VIE ASSOCIATIVE

Le Moco poursuit sa campagne d'éducation civique auprès des jeunes

Après sa première activité réussie à Lingwala dans le cadre de l'échange citoyen initié auprès des jeunes, l'association entend réitérer cette action dans les prochains jours dans la commune de Kinshasa. Dans un entretien avec les Dépêches de Brazzaville, le président de l'association, Tony Bolamba, livre la quintessence de sa démarche qu'il estime salutaire pour le bien de la jeunesse congolaise.

Le président du Mouvement pour le Congo (Moco) est un homme de conviction qui sait allier la parole à l'acte. Après avoir bataillé ferme en mai 2011 pour l'octroi du droit de vote aux compatriotes de la diaspora et d'en avoir eu gain de cause, Tony Bolamba vient d'ouvrir un nouveau front contre l'actuel vice-ministre en charge des Congolais de l'étranger. Depuis le 17 mars, le procureur général de la République est saisi d'une requête du Moco dénonçant l'usurpation de la nationalité congolaise - qui, au terme de la Constitution, reste une et indivisible - dans le chef d'Antoine Boyamba. « Jose croire que la justice de mon pays sera très réceptive et qu'une sanction en adéquation avec nos attentes lui sera infligée », réagit le requérant qui pense avoir exercé là un droit civique tel que le lui confère la Constitution.

Il exhorte, par le même fait, tous ses compatriotes qui connaissent des cas similaires de violation flagrante de la Constitution à lui

emboîter le pas. « Je sais que nous ne sommes pas dans le faux et que la justice sera rendue en notre faveur au nom du peuple congolais », a-t-il ajouté. Encadré par des jeunes et d'autres membres sympathisants, Tony Bolamba s'était rendu à pied jusqu'aux installations du Parquet général de la République pour y déposer sa requête. « Nous n'avons pas été embêtés par la police parce que nous n'avons fait qu'exercer nos droits et devoirs conformément à l'article 64 de la Constitution », explique-t-il.

Les jeunes de Lingwala édifiés L'entretien que Tony Bolamba a eu avec les Dépêches de Brazzaville à son cabinet de travail au lendemain de la première rencontre citoyenne organisée le 14 mars par le Moco à Lingwala lui a permis d'en évaluer l'impact par rapport aux objectifs que s'est assignés son association. « En tant que républicain et citoyen, j'avais voulu conscientiser la jeunesse sur leurs droits et devoirs en leur donnant des outils républicains », explique-t-il. Dans une approche pédagogique que requerrait cette circonstance exceptionnelle avec une assistance essentiellement composée de jeunes relativement au faite des enjeux politiques de l'heure, Tony Bolamba s'était époumoné à leur faire intérioriser les concepts d'État, de nation et de patriotisme sur fond d'explications fournies sur le rôle des élus du peuple et



Tony Bolamba (en avant-plan) encadré par des membres du Moco

sur le système politique qui régent la RDC. Une expérience qu'il estime positive étant entendue que le message apporté aux jeunes de Lingwala avait été bien perçu. L'affluence qui s'en est suivie au siège du Moco où des jeunes avides du savoir viennent régulièrement s'informer davantage sur les affaires du pays est symptomatique de l'effet produit par cette première activité dans le chef de ces futurs cadres dorénavant intéressés par tout ce qui touche à la « Res publica ».

Les objectifs nobles du Moco Tony Bolamba pense qu'il n'y a aucun parallélisme à faire entre son action et celle des activistes africains récemment arrêtés à Kinshasa les qualifiant d'une « nébuleuse sans objectif clair ». À

l'opposé de ces mouvements aux visées insurrectionnelles, le Moco, a-t-il expliqué, « poursuit des objectifs nobles que sont le renforcement des valeurs républicaines, la recherche des voies d'un nouvel équilibre institutionnel, la justice sociale et la participation à l'exercice du pouvoir ».

En outre, a-t-il renchéri, le Moco se définit comme une association libérale soutenant la juste cause. « Nous ne faisons pas du systématisme. Partout où la justice sera appliquée de manière objective, nous appuierons. De la même manière, si le gouvernement initie des actions positives pour le bien du peuple congolais, nous appuierons. Au cas contraire, nous contesterons en faisant des contre-propositions », a commenté l'interlocuteur des Dépêches de

Brazzaville qui développe par là une autre approche de l'opposition affranchie des clichés négativistes.

Au-delà de ses actions d'éclat, le Moco se veut serein et attend donner la pleine mesure de son enracinement social lors des prochaines joutes électorales. « Programme du changement, gouvernons ensemble », tel est le leitmotiv de son action. Et Tony Bolamba égrène les cinq grands axes autour desquels elle est circonscrite. Il s'agit de la restauration de l'unité nationale par le rétablissement de la paix civile ; la réconciliation du peuple congolais avec lui-même ; la restauration de la démocratie et la consolidation de l'unité africaine et, enfin, la remise en marche du pays dans le sens de l'histoire. Quant aux objectifs stratégiques du Moco, Tony Bolamba cite, entre autres, l'accès à tous aux soins de santé, l'alimentation pour tous, la relance de la machine économique pour créer de nouveaux emplois censés conduire à l'émergence d'une classe moyenne et la réorganisation du système éducatif national. Enfin, vis-à-vis de ses compatriotes de la diaspora évoluant sous le label de « combattants », Tony Bolamba les a exhortés à bannir toute forme de violence et que leur combat soit recadré jusqu'à ce que les droits et la justice soient garantis au peuple congolais.

Alain Diasso

FESTIVAL TOSEKA

Le slam est entré par la grande porte

Yekima De Bel Art a captivé le public et lui a plu avec sa poésie amusante servie en début de week-end à l'occasion des soirées successives des 27 et 28 mars de l'événement culturel de renom organisées en prélude de sa troisième édition.

Ovations et éclats de rire ont ponctué les brillantes envolées lyriques de l'artiste qui se définit lui-même comme poète, parolier et slameur. Pour plusieurs, c'était un vrai délice que d'écouter Yekima Melo Costa, alias Yekima De Bel Art. Les versions stand-up de Sur la table à manger du Congolais et Ma banlieue ont fait un sacré effet sur la nombreuse assistance invitée aux deux soirées de restitution du second atelier animé par l'humoriste Kody Kim pour le compte de la prochaine édition du festival international d'humour de Kinshasa. Cette toute récente adaptation des slams pour le besoin du spectacle Toseka lui a ajouté une nouvelle coloration.

Une évocation critique des malewa, les fameuses gargotes kinoises, a servi d'entrée en matière à Sur la table à manger du Congolais offert à l'ouverture, le 27 mars. Yekima s'est ensuite étendu sur la variété des mets congolais. Le long de son singulier discours, il a épinglé des plats spécifiques selon les provinces allant jusqu'à citer les spécialités culinaires des tribus de certaines contrées. Aussi, les Tete-



Yekima De Bel Art en pleine prestation dans Ma banlieue

la par exemple se sont sentis titillés à l'évocation du fameux « eponga la djesse », plat composé de riz et de feuilles de manioc appelé communément pondou. Et pour les Yombe, il y avait de quoi saliver à l'entendre vanter le bitoto, cette sorte de ratatouille prisée dans le Bas-Fleuve dont ils détiennent la recette. Les évocations successives qui ont servi à illustrer les propos du slameur ont créé de l'émoi dans le public qui régissait selon ses préférences.

Ouvrant le bal le lendemain, Yekima passait de son discours éloquent truffé de belles tournures et de rimes sur la gastronomie congolaise à un sujet

plus intime dans Ma banlieue. Il s'est alors livré à une présentation sommaire de cette commune populeuse de la capitale brodée en toile de fond avec sa propre histoire. Certains passages plus que d'autres ont reçu une salve d'acclamations. C'était le cas notamment de la rubrique cinéma. En effet, il y a ceux qui se sont remémorés non sans grande nostalgie de certains films ou dessins animés à l'instar de Kimbo dont la finale du générique avait été reprise en chœur par deux fois. Par ailleurs, la commune tradition observée dans de nombreux coins de la ville quitte à accoler définitivement à un acteur de cinéma le nom d'un illustre personnage incarné dans un film fort apprécié. Il a suffi que Yekima évoque comme cas de figure Sylvester Stallone que l'on nommait désormais Rambo pour que la salle parte d'un grand éclat de rire suivi d'une réelle ovation. À plusieurs reprises, une bonne frange de l'assistance ne pouvait s'empêcher de commenter, rire à gorge déployée, voire crier, quitte à manifester son plaisir à entendre le slameur. Il n'est point de doute que le slam-humour est né.

Nioni Masela

FALLY IPUPA

L'album « Libre parcours » sur le marché du disque



L'affiche de l'album

L'opus, composé de vingt titres, est produit par le label « F VicTeam » créé par l'artiste musicien congolais. L'album est essentiellement constitué de chansons des musiciens membres du groupe de Fally Ipupa. Ce dernier a tenu à leur donner l'occasion d'exprimer leurs talents artistiques. Dicap la merveille a néanmoins réalisé quelques duos avec ses musiciens dans quelques titres. Les chansons contenues dans l'album sont notamment « AMour en Or » de Tony Buangi ; « Fin du monde » de Felly Dimbedi feat Fally Ipupa et Shela Mputu ; « Toc Toc » de Liyeye Wallo ; « Grand Djogo » de Vobi Konde ; « Tout ça c'est rien » de Nathan Mukala feat Fally Ipupa ; « Sensation » de Willy Zola feat Fally Ipupa et Christelle Ntesa Lova ; « Sonzo » de Billy Muyoyo et « Posologie » d'Arnold Kayembe.

Patrick Ndungidi

FOOTBALL

Diabes noirs et Étoile du Congo vont en découdre à Kinkala

Le derby qui devrait se disputer, ce samedi 4 avril, au stade Félix-Eboué a finalement été délocalisé dans le chef-lieu du département du Pool. La date reste la même.

Le stade Félix-Eboué, exigü, ne pourra pas contenir la foule que drainera ce classico à la congolaise : Diabes noirs-Étoile du Congo. Etant donné que pour ce match aller, ce sont les Diablotins qui recevront, le stade de Kinkala a donc été choisi pour abriter la plus attendue des confrontations de ce week-end. Une localité considérée comme le fief où les Jaunes-et-noir se sentent le mieux à domicile en dehors de Brazzaville. Le public sportif de la contrée va une fois de plus assister à l'une des grandes affiches du football national après la finale de la Coupe du Congo en 2012, remportée par les leur (Diabes noirs). C'est donc face à ce public diablotin, toujours impressionnant, que les Stelliens, premiers au classement provisoire avec 32 points, tenteront de relever le défi de vaincre Diabes noirs.

Sinon, le contraire se produira, comme c'est le cas depuis près de six ans, à défaut d'un match nul.

Rappel

La dernière victoire de l'Étoile du Congo sur Diabes noirs remonte à 2009. Le meilleur résultat le plus récent des Stelliens, n'est autre que le match nul, d'un but partout, concédé lors de la manche retour des demi-finales de l'édition 2013 de la Coupe du Congo. Depuis, plus rien. Les Stelliens ne font que s'incliner devant les Diablotins même lorsque ces derniers sont moins performants, peu inspirés, au bas du tableau dans le classement. C'est cette courbe de défaites qu'Étoile du Congo souhaite redresser ce samedi au stade de Kinkala. Les deux se connaissent d'autant plus que l'ossature de l'Étoile du Congo compte d'anciens sociétaires de Diabes noirs. La tâche ne sera pas facile de part en part. Le public sportif le sait même si les supporters, selon leur penchant à Diabes noirs ou à Étoile,

font des pronostics en faveur de leur club respectif. Autant les Stelliens peaufinent les stratégies pour mettre fin à cette malédiction qui la poursuit autant les Diablotins sont déterminés à maintenir leur dominance sur leur grand rival de la capitale. S'il faut s'en tenir aux statistiques de la saison en cours, Étoile du Congo est largement en avance : en tête du classement, plus de victoires que son adversaire qui du reste a des matchs en retard. Mais ce n'est pas sur ce critère que le match se jouera. Les deux équipes en sont conscientes. Chacune reste sur ses gardes.

Le fair-play

Quel que soit le résultat de la rencontre, les supporters des deux camps devraient faire preuve de sportivité. Pas de casse, que du fair-play. Les arbitres souvent indexés pour impartialité doivent également faire le jeu en toute objectivité sans influencer le résultat de la rencontre faisant en sorte que le meilleur l'emporte.

Rominique Nerplat Makaya

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

L'AC Léopards de Dolisie joue sa qualification ce week-end

L'Athlétic club Léopards affronte ce dimanche au stade Denis-Sassou-N'Guesso le Gor Mahia du Kenya en match retour des seizièmes de finale de la reine des compétitions africaines des clubs.

L'enjeu de la rencontre : un billet pour affronter en huitièmes de finale, le vainqueur du match opposant le club égyptien de Smouha sporting club d'Alexandrie et le club nigérian d'Enyimba, l'ultime étape avant d'intégrer les poules de la Ligue africaine des champions. Le 15 mars au stade Nyayo de Nairobi, les Fauves du Niari remportèrent la première manche sur un score équilibré d'un but à zéro. Après avoir fait un pas important vers la qualification, les Léopards ne sont toujours pas à l'abri d'une surprise. Ils ont besoin d'un effort supplémentaire pour bonifier le résultat acquis il y a trois semaines, sinon c'est tout le football congolais qui prend le coup.

Une contre-performance de l'AC Léopards à domicile aura sans nul doute de lourdes conséquences sur le quota attribué aux clubs congolais. Ce 5 avril, le staff technique des Léopards n'a pas d'autres options que celle de proposer aux Congolais une équipe des Léopards engagée et déterminée à sortir le football national de son coma. Pour ne pas qu'ils se sentent seuls dans cette bataille, ses dirigeants ont multiplié des appels au soutien de toute la Nation. Il est certain que les Fauves du Niari n'affronteront pas la meilleure équipe du Gor Mahia que les Congolais ont connue. Mais l'histoire nous a toujours enseigné que

les grandes équipes ne meurent jamais. Le club a déjà kenyan, un adversaire à prendre au sérieux d'autant plus qu'il a déjà inscrit son nom au palmarès des équipes ayant soulevé le trophée continental. En 1987, le Gor Mahia se hissait sur le toit de l'Afrique en remportant la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes face à l'Espérance de Tunis au terme de deux matches nuls (1-1 et 2-2). L'année qui suivait le sacre en défendant son titre, il échoue en quart de finale de la même compétition face aux Congolais d'Interclub. Les Kenyans avaient gagné à Nairobi 2-1 puis les Congolais avaient fait le plein à domicile 4-1. C'était la meilleure aventure de l'Interclub en coupe africaine. Depuis sa défaite face à l'AC Léopards, Gor Mahia a disputé deux matches du championnat soldés par deux victoires respectivement face Bandari 2-1 et face à Chemeli 3-1. C'est donc en un véritable concurrent que cette équipe se présentera au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie. Après sa victoire à Nairobi, les Léopards ont eux aussi disputé deux matches du championnat avec les équipes occupant les cinq premières places. Le bilan : une défaite 0-1 face à Jeunesse sportive de Talangaï et une victoire 2-0 face à Interclub. Ce dimanche, les Fauves du Niari auront deux défis à relever à Dolisie : effacer la contre-performance du nul blanc de 0-0 à Dolisie lors des demi-finales retour de la Coupe africaine de la Confédération face à Séwé sport puis assurer leur troisième qualification consécutive en huitième de finale de la C1.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Simon Kimbangu

C'est le 6 avril que Simon Kimbangu crée l'église de Jésus-Christ sur la terre que l'on nomme aussi kimbanguisme, dans l'actuelle R.D. Congo. C'est un mouvement prophétique qui s'ordonne autour de son fondateur, porteur de messages célestes.

Qui est Simon Kimbangu ? La légende et les faits historiques s'imbriquent à ce sujet. Simon Kimbangu naît à Kamba, en 1881, d'après Van Wing, le 24 septembre 1889 d'après Georges Balandier. Nkamba est alors évangélisé par la Société des missionnaires baptistes qui vont avoir une influence sur Kimbangu. Lorsque sa mère décède, il est élevé par sa tante, guérisseuse de son état.

C'est à la suite de visions et de rêves répétés que Kimbangu découvre sa vocation de serviteur de Dieu. Il est marié et père de plusieurs enfants. Nkamba, où il a eu ses visions, devient la nouvelle Jérusalem. Il décide de prêcher la nouvelle foi à son peuple et commence ses miracles. Un jour, il trouve sa tante malade. Il la bénit au nom du Seigneur. La malade se lève et va se baigner dans la rivière Nkamba. Elle sort de ce bain guérie. Cette guérison est attribuée à la bénédiction de Kimbangu. Mayi ya Nkamba, le nom congolais de la ri-

vière Nkamba, a, dès lors, la réputation d'être un cours d'eau sacré. Après ce premier miracle, il ressuscite un enfant du village de Kukengo. Il parcourt la région, suivi d'un groupe de cinq disciples : Thérèse Mbongo, Mikara Mandombé, John Makoba, Pierre Nangi et Papa Tshiampa, enseignant sa nouvelle religion et accomplissant des guérisons miraculeuses. Son enseignement compte trois lois d'ordre moral. La première impose la destruction de tous les fétiches ; la seconde interdit les danses licencieuses ; la troisième condamne la polygamie.

Pour les fidèles de Kimbangu, Nkamba devient un lieu de pèlerinage. Ce qui provoque l'inquiétude de l'administration coloniale qui essaie d'enrayer les migrations vers ce lieu de culte. Elle interdit notamment, pour des raisons d'hygiène publique, le transport des malades. Sur ordre de ses supérieurs, le 11 mai 1921, Morel, alors administrateur du territoire de Thysville, se rend à Nkamba pour enquêter sur place. Malgré ses tentatives, il ne parvient pas à établir un contact avec Kimbangu. Ce désagrément contribue à élargir le fossé entre ce dernier et l'administration.

Au début du mois de juin, l'arrestation

de Kimbangu est ordonnée. C'est Morel qui s'en charge. Accompagné de vingt soldats, il trouve le prophète qui réussit à s'échapper au cours de la lutte qui s'est engagée entre lui et les soldats. Sa fuite, considérée comme miraculeuse, accroît davantage sa renommée dans la contrée. Dès lors, commence pour Kimbangu, une période de clandestinité. Il vit à Nsanda, un village près de Kinshasa. C'est au cours de cette période que le mouvement manifesterait des tendances millénaristes. Les adeptes attendent la seconde venue du Christ. Le 14 septembre 1921, Simon Kimbangu est arrêté avec plusieurs disciples à Nkamba où il s'est rendu volontairement. Son procès se déroule devant le conseil de guerre de Thysville. Il comprend un juge unique, le commandant de Rossi. Le prophète est condamné à mort. Malgré une violente campagne de presse déclenchée par le journal « L'avenir colonial belge », il est gracié par le roi Albert de Belgique. Transféré à la prison de Lubumbashi, Kimbangu meurt en 1951, après 30 années d'emprisonnement.

Du côté du Moyen-Congo, actuelle République du Congo, Samuel Matouba et David Mfouka reçoivent le message de Simon Kimbangu et le propage dans

les localités de Boko. Au nord, Antoine Fadoma fonde le village de Kounzoulou au bord du fleuve Congo, en aval de Liranga. Dans cette localité, il réussit à convertir Paul Obambi au kimbanguisme. Il en devient le chef. Ces deux communautés s'ignoraient. Le 26 mai 1961, l'État congolais indépendant, par son ministère de l'Intérieur signe la reconnaissance officielle de l'église kimbanguiste sous le n° 662/INT/AG. Le 3 septembre 1962, le chef spirituel de l'église kimbanguiste, Dialungana Kuntima et son adjoint Dialungana Kiangani mettent en place les instances dirigeantes de l'église kimbanguiste au Congo. Le révérend pasteur Samuel Matouba assume les fonctions de représentant légal, dirigeant le collège national du Congo jusqu'à sa mort, jour pour jour, le 3 septembre 1970. Depuis, d'autres ont pris sa relève et l'église kimbanguiste continue son expansion. Elle dispose, sur toute l'étendue de la République du Congo, d'environ dix temples et de près d'une centaine de chapelles et de « fokola », genre de grands hangars, pouvant contenir entre 3000 et 5000 personnes. Près d'une centaine de pasteurs officient dans ces différents lieux de culte. Ces chiffres sont en perpétuelle augmentation.

MFUMU